

Papiers de recherche

Auteurs

Hamidou Dia
et Jean Alain Goudiaby

Coordination

Linda Zanfini

Le paradoxe de
l'enseignement
supérieur privé
au Sénégal :
réduire les
inégalités
tout en les
maintenant



OCTOBRE 2020
N° 154

Agence française de développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les Papiers de Recherche de l'AFD n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s).

AFD Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. AFD Research Papers and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s).

Le paradoxe de l'enseignement supérieur privé au Sénégal : réduire les inégalités tout en les maintenant

Hamidou Dia

IRD, Ceped, Université Paris Descartes

Jean Alain Goudiaby

Université Assane Seck de Ziguinchor, LARSES, Institut Éducation, Famille, Santé et Genre, Ziguinchor

Résumé

Réalisée au Sénégal de 2018 à 2020, cette étude a pris notamment appui sur les monographies de dix établissements supérieurs privés identifiés sur la base d'une typologie raisonnée, auprès desquels ont été réalisés 172 entretiens.

Au Sénégal le secteur privé contribue à élargir l'offre d'enseignement supérieur à l'échelle du pays. De plus en plus d'établissements sont créés surtout dans la capitale, et dans une moindre mesure en région, pour répondre à une demande de formation croissante, résultant des progrès de la scolarisation. Ce secteur a émergé dans les années 1990 et 2000 en lien avec la libéralisation de l'économie, s'imposant

progressivement comme une alternative face aux dysfonctionnements des universités publiques. Il a permis d'élargir l'offre de formation, l'orientant davantage vers le marché local de l'emploi. Mais sa structuration est encore en devenir, et rares sont les établissements privés qui dispensent une formation au-delà du master, voire des cursus homologués par les instances nationales et panafricaines. L'offre de formation privée attire néanmoins les apprenants en leur donnant l'opportunité de travailler dans les entreprises privées, ou - pour les instituts les plus prestigieux - de poursuivre des études à l'étranger ou faire des stages dans de grandes entreprises. Elle reste tout de même très inégalitaire : les meilleurs établissements sont situés dans les quartiers centraux de la capitale, tandis que les banlieues et les régions abritent des établissements de second rang ; ces derniers pratiquent aussi des coûts moins élevés, permettant aux familles aux revenus modestes d'assurer la scolarité à leurs enfants.

Par ailleurs, certains étudiants inscrits dans le public peuvent utiliser une partie de leur bourse d'étude pour payer des écoles privées, et nombre d'enseignants du public effectuent des vacances dans le privé ; il y a donc une porosité entre les deux sphères, souvent préjudiciable aux institutions publiques.

Mots clés

Sénégal, institutions d'enseignement supérieur privées, inégalités sociales, inégalités territoriales.

Classification JEL

I23, I24, I28, I30, H52, D63

Remerciements

Le projet ESPI (Enseignement supérieur privé et inégalités) a été réalisé, sur financement UE/AFD, de 2018 à 2020. Dirigé par Etienne Gérard (IRD, Ceped), il a impliqué sept équipes dans sept pays : l'Argentine, l'Inde, le Mexique, le Pérou, la République démocratique du Congo et le Sénégal.

Nous remercions Marc Pilon (IRD, Ceped) pour son concours aux traitements statistiques.

Nous remercions également tous les responsables d'établissement et acteurs du secteur privé d'enseignement supérieur. Leur contribution aura été un atout précieux pour cette recherche.

Version originale

Français

Acceptée

Août 2020

Abstract

Carried out in Senegal from 2018 to 2020, this study was notably based on the monographs of ten private higher education establishments identified on the basis of a reasoned typology, in which 172 interviews were carried out.

In Senegal, the private sector contributes to expand the supply of higher education at the national level. More and more establishments are being created especially in the capital, and to a lesser extent in the regions, to meet a growing demand resulting from progress in schooling.

This sector emerged in the 1990s and 2000s in connection with the liberalization of the economy, gradually establishing itself as an alternative to the dysfunctions of public universities. It made it possible to broaden the training offer, orienting it more towards the local labor market.

Nevertheless, its structuring is still in the making, and only a few private establishments provide training beyond the master's degree, or even courses approved by national and pan-African authorities.

The private training offer nonetheless attracts learners by giving them the opportunity to work in private companies, or - for the most prestigious institutes - to pursue studies abroad or do internships in major companies. It remains very unequal all the same: the best establishments are located in the central districts of the capital, while the suburbs and regions are home to second-rate establishments; the latter also have lower training costs, allowing low-income families to provide education for their children. In addition, some students enrolled in the public can use part of their scholarship to pay for private training schools; and many public teachers work private shifts; there is therefore a porosity between the two spheres, often detrimental to public institutions.

Keywords

Senegal, private higher education institutions, social inequalities, territorial inequalities

Introduction

L'enseignement supérieur privé est peu étudié par les sciences sociales portant sur le Sénégal. Une thèse s'est entièrement consacrée à la question. Certains travaux vont aborder à la marge la problématique de l'enseignement supérieur privé, notamment dans son articulation avec l'enseignement supérieur public (Goudiaby, 2014). En plus de la question de la naissance, de la gouvernance et du pilotage de l'offre de formation dans les institutions d'enseignement supérieur privés (IESP), c'est celle de l'accès à ce niveau d'enseignement qui a mobilisé le plus d'articles. Les enquêtes disponibles montrent que ce sont les groupes sociaux dominants (professions intellectuelles supérieures, ménages à forts revenus économiques) qui maintiennent leur mainmise sur l'école, et notamment l'enseignement supérieur privé. Les meilleures collèges et lycées sont investis par leurs enfants ; néanmoins, on note que les couches sociales moyennes ou défavorisées essaient tout de même, grâce à de substantiels sacrifices, d'inscrire au moins un de leurs enfants dans ces établissements (Gomis, 2016).

Aujourd'hui, la forte présence des IESP dans l'espace national résulte de la combinaison des politiques de libéralisation du marché de l'enseignement supérieur initiées autour des années 1990, du faible degré de contrôle du secteur, de la défaillance notée dans le système public d'enseignement supérieur et des opportunités que ces IESP offrent aux populations. En effet, depuis plus d'une quinzaine d'années, les IESP ont connu un développement quantitatif remarquable. Elles ne cessent d'accueillir une proportion croissante d'étudiants, qui finissent par con-

sidérer l'enseignement supérieur privé comme l'une des meilleures voies pour une formation et surtout pour une insertion professionnelle réussie sur le marché du travail (Niane, 2009).

Le sens et l'intensité de la relation entre IESP et inégalités ne sont pas toujours évidents à indiquer ni à mesurer et les réponses à la question de savoir si les IESP réduisent les inégalités ne sont pas toujours tranchées, même si certaines analyses ont été faites à partir de travaux empiriques.

Souleymane Gomis, par exemple (Gomis, 2016) tire ses analyses d'une enquête combinant méthodes qualitatives et quantitatives dans deux lycées publics du Sénégal : le lycée Thierno Seydou Nourou Tall, qui est un établissement d'application où toutes les filières sont représentées, et qui est une école de renom où les élèves ont un accès permanent à l'information ; le lycée Lamine Guèye, situé dans le quartier du Plateau à Dakar, qui est un des établissements d'élite du pays depuis plusieurs générations. Il tire aussi ses réflexions de l'étude de deux Instituts d'enseignement supérieur : l'ITECOM (Institut technique de commerce) créé en 2001, situé dans le quartier de la Gueule Tapée à Dakar, qui est une référence dans le domaine de la formation professionnelle ; l'ISM (l'Institut supérieur de management) fondé en 1992 et situé au Point E, à Dakar également, qui a mis en place des filières dans le domaine du management et de la gestion. Des entretiens qualitatifs ont été complétés par des questionnaires auprès des lycéens, des étudiants, des enseignants et des responsables des établissements.

Les conclusions de Gomis rejoignent celles des études qui se sont penchées sur l'inégalité dans l'accès à l'enseignement supérieur : « *le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à une distribution plus égalitaire de l'éducation au Sénégal est encore très long* » (Cissé, Daffé & Diagne, 2004). Ces auteurs ont fondé leurs analyses sur l'exploitation de données issues des Enquêtes sénégalaises sur les ménages (ESAM 1, 1995 ; ESAM 2, 2001). Ce sont des enquêtes d'envergure nationale sur la consommation et les dépenses des ménages. La première a été réalisée en 1994/95 et a touché un échantillon de 3 300 ménages. La deuxième a été conçue de façon à fournir des informations sur les ménages qui vivent au Sénégal, quelle que soit la zone de résidence (urbaine ou rurale). L'opération a concerné, dans ce cas, 6 600 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches sociales du pays.

Un autre angle de traitement de ces inégalités dans l'enseignement supérieur, de manière générale, porte sur l'équité et l'incidence des dépenses sociales dans l'enseignement supérieur public. L'enquête EIDSES de 2011 (Équité et incidence des dépenses sociales dans l'enseignement supérieur au Sénégal) a été réalisée par le CRES (Consortium pour la recherche économique et sociale). Elle avait pour but de produire des informations sur les catégories d'étudiants bénéficiaires et non-bénéficiaires des bourses et des œuvres universitaires en vue d'évaluer l'équité et l'incidence de ces dépenses sociales sur les conditions de vie et d'études des étudiants inscrits dans les universités publiques. Basé sur un questionnaire, elle avait concerné un échantillon aléatoire de 1 550 étudiants, dont 497 étudiantes. Cette recherche a été menée en juillet 2010 à l'UCAD, à l'UGB, à l'UT et à l'UASZ. L'enquête a montré que 72,5 % des étudiants enquêtés bénéficiaient d'une

bourse ; que 12,5 % de ces étudiants avaient des parents non-instruits ; que 22,7 % d'entre eux avaient un père qui avait atteint le niveau secondaire, alors que 36,9 % de ces boursiers avaient un père ayant atteint le niveau supérieur. L'examen des dépenses sociales des universités a montré que 56 % d'entre elles étaient allouées aux œuvres sociales, tandis que 44 % étaient dévolues aux œuvres pédagogiques.

En ce qui concerne les indicateurs statistiques, les seules informations disponibles sont tirées du rapport statistique du MESRI de 2016. Ce rapport ne renseigne pas les catégories socio-économiques des étudiants, ni leur provenance géographique ; néanmoins, il donne des indications sur les inégalités de genre dans l'enseignement supérieur privé, dont les tableaux 3 et 4 montrent notamment que la parité est presque atteinte, voir tend à se développer en faveur des femmes aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Les autres inégalités sur le genre, sur lesquelles des réflexions commencent à se manifester, concernent la part des femmes dans les effectifs des universités sénégalaises. Dans une communication présentée lors d'un colloque tenu à l'Université Assane Seck de Ziguinchor en novembre 2018, la sociologue Fatoumata Hane fait remarquer que les femmes sont sous-représentées dans le personnel de formation au niveau supérieur. Par exemple, à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, sur un effectif de 128 enseignants chercheurs, on compte à peine 10 femmes dont 6 en sciences et 4 en lettres et sciences humaines. Très peu de femmes accèdent aussi à des postes de responsabilités au sein des institutions universitaires. A ce jour, le Sénégal compte deux femmes Recteurs d'université, à Thiès et à Diamniadio. Les femmes restent souvent cantonnées dans les grades inférieurs comme celui de

maître-assistant, distinction pouvant être faite selon les disciplines. En effet, la plupart ont une carrière en dents de scie, devant observer une « pause » dans leur carrière, pour s'inscrire dans ce qui est représenté comme étant une réussite sociale, c'est-à-dire assumer un rôle d'épouse et de mère. De plus, elles sont inscrites dans des réseaux de sociabilité larges comme les confréries, les organisations de lignage, les regroupements de femmes, où elles peuvent avoir des activités chronophages qui peuvent handicaper la poursuite de la carrière exigée par l'enseignement supérieur et la recherche. Parfois, elles sont obligées de choisir ou d'accepter des établissements proches de leur domicile, quel que soit leur rang sur l'échelle de la reconnaissance académique, pour pouvoir allier vie professionnelle et vie familiale. Le MESRI a mis en place un dispositif pour essayer de corriger ces inégalités, et encourager la carrière des enseignantes et chercheuses : le PAPES (Projet d'appui à la promotion des enseignantes-chercheuses et enseignantes du Sénégal). L'existence d'un tel dispositif est en lui-même révélatrice des difficultés rencontrées par les femmes pour mener des études universitaires jusqu'au bout, mais aussi pour avoir des trajectoires « normales » dans la carrière enseignante et dans la recherche.

A part ces rares recherches ou réflexions pionnières sur les inégalités, on ne trouve pas d'autres variables renseignées dans les bases statistiques du MESRI, comme par exemple l'âge, le milieu de résidence, la religion ou l'ethnie. On ne trouve pas non plus d'informations sur le type d'habitat, le niveau de revenu des habitants

ou encore la distribution territoriale. Il est dès lors difficile de construire une typologie selon certains modèles présents parmi les pays de l'étude ESPI, comme les pays latino-américains, avec des indicateurs comme l'indice de marginalité¹. Toutefois, en mobilisant les données du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013, il est possible d'obtenir des informations qui viennent nourrir notre réflexion.

Ce rapport appréhende la question des inégalités sociales et éducatives principalement à travers des analyses qualitatives, combinées à la maigre littérature disponible sur le sujet, des fiches d'identités des établissements et surtout des monographies réalisées dans le cadre de cette étude. Ce sont par conséquent des critères globalement qualitatifs qui sont mobilisés pour interpréter les dynamiques inégalitaires dans l'enseignement supérieur privé. Ces critères sont d'abord associés aux institutions d'enseignement supérieur privé elles-mêmes (critères de constitution de ces établissements ; filières proposées ; coûts de la formation ; réputation ; localisation et ancienneté). Ils concernent aussi les étudiants dont on a renseigné, lors des entretiens, la nationalité, l'année de naissance, le lieu de naissance, la résidence, la filière, le niveau, la résidence des parents, l'occupation de la mère, l'occupation du père, l'instruction du père, l'instruction de la mère, la fréquentation publique/privée, la qualité de boursier ou non (voir section IV de ce rapport).

¹ Voir les Papiers de recherche sur le Mexique de ce même projet ESPI, mais aussi ceux concernant l'Argentine et le Pérou.

Ce rapport présente d'abord l'organisation et le déroulement de la recherche au Sénégal à travers des analyses qualitatives, combinées à la maigre littérature disponible sur le sujet, des fiches d'identités des établissements et surtout des monographies² réalisées dans le cadre de cette étude. Il présente ensuite les grandes caractéristiques de l'enseignement supérieur privé au Sénégal. Par la suite, nous présentons une analyse de la structuration du champ en lien avec la dynamique de cette offre du privé. Nous

tenterons aussi de montrer comment les IESP contribuent à la diminution, à la production ou à la reproduction des inégalités : l'offre est diversifiée et plus étendue à l'échelle nationale, mais les inégalités économiques, culturelles, ainsi que celles liées à l'accès, au maintien et à la valeur des diplômes persistent, si elles ne s'approfondissent pas. Enfin, ce texte revient sur les représentations des inégalités dans l'éducation en lien avec la production d'inégales conditions de mobilité sociale.

² Ces « fiches établissements » font partie des outils mobilisés par toutes les équipes du projet ESPI pour la réalisation des monographies des Institutions d'Enseignement Supérieur Privé (IESP).

1. Organisation et développement de la recherche dans le pays

Les travaux de l'équipe ESPI du Sénégal ont été menés en deux phases : la première s'est étalée de juillet à décembre 2018 ; la deuxième a couru de juin à décembre 2019³. S'agissant de la première phase, l'équipe s'est concertée dès qu'elle a pu être constituée pour arrêter la stratégie d'approche de l'étude. Elle a d'abord identifié les potentielles sources d'informations institutionnelles pour le recueil des données :

- Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ;
- La Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) dans laquelle se situe la Direction de l'enseignement supérieur privé ;
- L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) ;
- Les Universités publiques ;
- Des personnes ressources, notamment des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur privés ;
- La Bibliothèque universitaire ;
- La Représentation de la Banque mondiale, la Représentation de l'UNESCO.

L'équipe a réalisé les opérations suivantes :

- Elle a recensé les textes qui organisent l'enseignement supérieur au Sénégal ;
- Elle a répertorié les textes relatifs à l'enseignement supérieur privé ;
- Elle a constitué une bibliographie sur l'enseignement supérieur au Sénégal ;
- Elle a recensé de très rares études sur certains aspects liés aux inégalités dans l'enseignement supérieur ;
- Elle a rassemblé des données sur les établissements d'enseignement supérieur à partir d'une liste fournie par la Direction de l'enseignement supérieur privée (par exemple : date de création ; localisation ; mise à jour des contacts ; niveaux d'enseignement qui y existent ; filières qui sont proposées ; noms des fondateurs).

³ La coordination était assurée par Hamidou DIA (sociologue, IRD) et Jean Alain GOUDIABY (sociologue, Université Assane SECK de Ziguinchor). Plusieurs collaborateurs ont été recrutés pour la réalisation de cette recherche : Michelle DIATTA (enquêtrice, diplômée de sociologie) ; Fatou DIOP (enquêtrice, diplômée de sociologie) ; Souaré KA (enquêtrice, diplômée de sociologie) ; Jean Christophe SAGNA (enquêteur, diplômé de sociologie), Amadou Michel SIDIBE (enquêteur, économiste de l'éducation, doté de compétences statistiques) ; Tamsir THIAM (documentaliste).

En ce qui concerne la deuxième phase consacrée aux monographies, l'équipe a sélectionné une première liste de 19 établissements d'enseignement supérieur (*infra*). L'analyse des premières données disponibles sur ces établissements a permis d'en identifier 10 qui ont fait l'objet d'une typologie articulée avec la problématique des inégalités en fonction des critères notamment qualitatifs énoncés dans la partie précédente. Ces 10 établissements sont assez représentatifs des types d'IESP qui peuplent le paysage de l'enseignement supérieur privé au Sénégal ; les contraintes financières et liées au calendrier ont aussi justifié la sélection de 10 établissements pour les études monographiques.

- Parmi ces 10 institutions, prennent d'abord place les têtes de files des grands regroupements professionnels, c'est-à-dire des organisations rassemblant des établissements d'enseignement supérieur privés : L'institut technique de commerce (ITECOM) pour le compte du Collectif des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES) et l'Institut supérieur de management (ISM) pour le compte de la Conférence des grandes écoles (CGE) ;
- Viennent ensuite les établissements d'origine confessionnelle : L'Université catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) et Al-Azhar (dont les promoteurs appartiennent à la confrérie des mourides, l'une des plus représentatives des organisations musulmanes au Sénégal) ;
- Ont été ciblées aussi les premières universités privées, en l'occurrence l'Université du sahel ;
- L'attention s'est également portée sur les nouvelles générations d'établissements (HEC-Almadies, Bordeaux Management - BEM, et l'Institut supérieur de gestion - ISEG) ;
- Enfin, nous avons enquêté sur des établissements périphériques (Institut supérieur Dakar Banlieue - ISDB, et Institut africain de commerce et de marketing - IACOM).

Nous sommes ensuite scindés en deux équipes : l'équipe A (Hamidou DIA, Fatou DIOP, Souaré KA et Amadou Michel SIDIBE) a enquêté sur les établissements suivants : ITECOM, Al-Azhar, BEM, HEC-Almadies, ISDB et l'Université du Sahel) ; l'équipe B (Jean Alain GOUDIABY, Michelle DIATTA et Jean-Christophe SAGNA) a fait les monographies des établissements suivants : ISEG, UCAO, ISM et IACOM.

En plus du renseignement des « fiches d'établissements », des entretiens ont été réalisés avec les responsables des établissements, avec des professeurs et des étudiants⁴. Le tableau suivant récapitule le nombre d'entretiens réalisés jusqu'en février 2020.

Les monographies ont pu être faites globalement en fonction de nos objectifs de recherche, cependant des difficultés sont survenues lors de la réalisation de l'enquête.

⁴ Idem. Ces entretiens ont été réalisés selon des « guides d'entretien » conçus pour l'ensemble des enquêtes du projet.

D'abord, les contacts avec les responsables dans les administrations de l'enseignement supérieur, en particulier privé, ne se sont pas faits aisément : des lettres étaient demandées, mais une fois rédigées, elles ne facilitaient pas toujours le lien avec ces responsables. Il a fallu insister à maintes reprises pour pouvoir nous entretenir avec des membres dirigeants des institutions ; parfois, nous avons été obligés d'utiliser nos propres réseaux pour y arriver, plutôt qu'en passant par la procédure officielle. Des malentendus pouvaient aussi allonger les délais de mise en relation : certains personnels administratifs réclamaient un questionnaire, là où nous étions plutôt demandeurs d'entretiens de type qualitatif.

Tableau 1 : Nombre d'entretiens réalisés par établissements selon la qualification des interviewés

Établissements	Responsables et Directeurs	Professeurs	Étudiants	Total
Al-Azhar	2	9	10	21
BEM	1	2	11	14
HEC-Almadies	1	1	10	12
IACOM	1	0	0	1
ISDB	2	4	7	13
ISEG	3	2	26	31
ISM	3	4	15	22
ITECOM	1	8	10	19
UCAO	3	7	15	25
Université du Sahel	2	2	10	14
Total	19	39	114	172

Nous avons aussi fait le constat d'une méfiance à l'encontre du travail sociologique. L'enquête de terrain est redoutée, dans la mesure où des informations rares sont demandées, et souvent l'ignorance ou le manque d'assurance quant à l'usage qui va être fait des données entraîne de facto des réflexes d'évitement et de contournement de la part des interlocuteurs. Ces faits sont renforcés par le fait qu'une partie des établissements supérieurs ne fonctionne pas forcément sur la base de standards officiels, et passent donc sous silence une partie de leurs pratiques au quotidien, ce qui les incite à tenir à distance tout regard extérieur, spontanément suspect.

Par ailleurs, un grand nombre de nos enquêtés, en particulier les enseignants, n'étaient pas tout le temps disponibles : ils trouvaient manière d'esquiver les rendez-vous en prétextant un emploi du temps chargé ou l'absence de disponibilité au moment de nos passages, argument récurrent, alors même que des relances leur étaient faites. Au demeurant, les enquêtes ont démarré au mois de juin 2019, moment coïncidant la plupart du temps avec la fin de l'année universitaire.

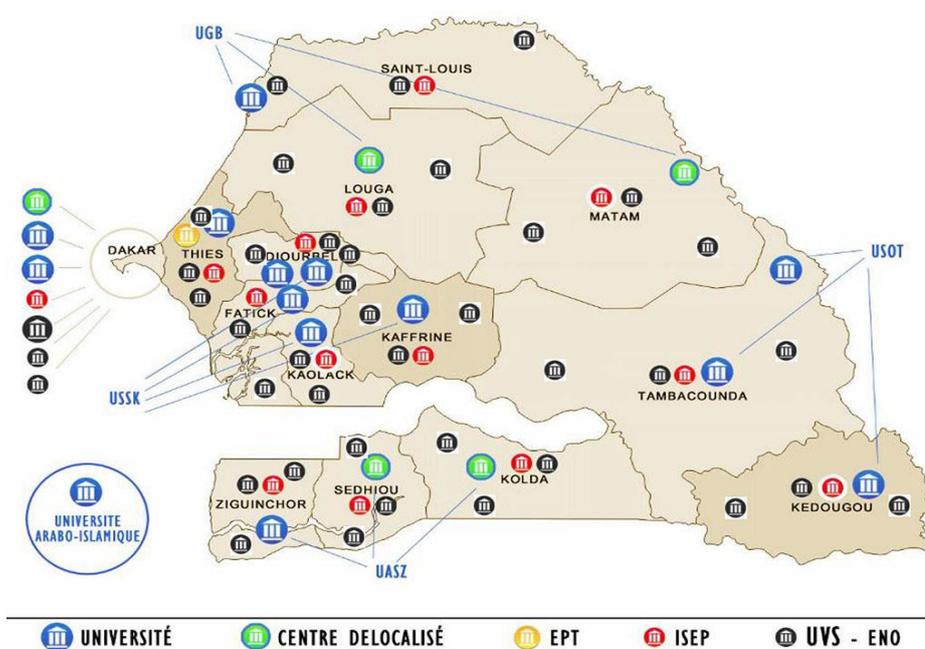
L'agenda de la recherche était ainsi légèrement en porte-à-faux avec le calendrier de l'année académique ; certes des établissements continuaient à fonctionner, mais d'autres avaient déjà bouclé leurs examens : une partie des étudiants d'origine étrangère était repartie dans le pays d'origine en vacances, tandis que les enseignants, pour une grande majorité vacataires, entamaient ou continuaient d'autres activités. C'est pourquoi, il a parfois été difficile de rencontrer les publics ciblés par notre étude, en particulier les étudiants et les enseignants. Ce chevauchement des calendriers de l'enquête et de la vie académique a impacté le processus de recueil des données. Encore une fois, ces difficultés ont été en grande partie résolues grâce à nos réseaux et à notre expérience de ce terrain.

2. Politiques d'enseignement supérieur, structuration du secteur privé et caractérisations des universités privées

L'enseignement supérieur au Sénégal a d'abord été le fait de l'État. La première université publique héritée de l'époque coloniale, l'Université de Dakar, a été fondée en 1957. C'est encore la plus grande université du pays. Le nombre d'étudiants⁵ était de 80 656. Les pouvoirs publics créent une deuxième université publique en 1990, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Il faudra attendre 2007 pour que trois autres universités publiques voient le jour : l'Université Alioune Diop de Bambey (qui était initialement un Centre universitaire régional), l'Université Assane Seck de Ziguinchor et l'Université de Thiès. Cette offre s'enrichit avec l'Université virtuelle du Sénégal, créée en 2013, qui, de fait, est devenue la deuxième université du pays de par le nombre d'étudiants. Pour la rentrée 2019-2020, deux nouvelles universités ont démarré leurs cours : l'Université El Hadji Ibrahima Niass, située dans la région de Kaolack, et l'Université Amadou Makhtar Mbow, dans la banlieue dakaroise. L'offre publique est complétée par le réseau des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), constitué de 5 établissements autonomes.

Le premier, celui de Thiès, est fonctionnel depuis janvier 2014 ; ceux de Bignona, de Diamniadio, de Matam et de Richard-Toll devaient fonctionner à partir de cette rentrée 2019-2020. Des étudiants y sont orientés mais les cours n'ont pas encore démarré. La création des ISEP, depuis 2012, répond sans doute à une double et indissociable question, celle de l'efficacité interne et externe de l'université sénégalaise.

Figure 1 : Offre de formation publique, à l'horizon 2022, selon le MESRI
Source : MESRI, 2017



⁵ Selon l'annuaire statistique du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (année académique 2015-2016) publié en mars 2019.

Il s'agit là de faire face à la mise en accusation des universités publiques en réduisant l'inadéquation entre formation et emploi. Les ISEP matérialisent la politique de diversification et de décentralisation des formations à travers le territoire national. Il est prévu la création d'un ISEP par région.

Les filières de formation des ISEP sont adossées sur les potentialités territoriales locales en mettant l'entreprise au cœur de l'apprentissage. L'ISEP de Thiès, par exemple, forme déjà des techniciens supérieurs en management du transport ferroviaire, en maintenance des voies ferrées, en maintenance du matériel roulant ferroviaire, et celui de Bignona formera dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la gestion et de l'exploitation d'activités agropastorales, de l'artisanat et du tourisme. Il s'agit ici de filières professionnalisantes courtes (2 ans de formation).

Dans le questionnaire « ménage »⁶ du Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013, l'existence d'une question sur le « type d'établissement fréquenté », posée pour toute personne scolarisée au moment du recensement ou l'ayant été, offre l'opportunité inédite d'analyser la part du secteur privé en ce qui concerne notamment l'enseignement supérieur.

Les modalités de réponse étaient les suivantes : public, privé laïc, privé confessionnel chrétien, privé confessionnel islamique, privé confessionnel autre, communautaire.

Sur l'ensemble des 128 470⁷ étudiants recensés au sein des ménages « ordinaires », un sur cinq (19,3 %) fréquente un établissement privé, et pour la quasi-totalité un établissement privé laïc (17 % du total) (tableau 2). Cette part du secteur privé laïc s'avère plus importante pour le sexe féminin, avec un pourcentage de 21,4 % contre 14,2 % pour le sexe masculin ; le secteur privé chrétien est, lui, fréquenté par 1,6 % des filles contre 0,9 % des garçons.

⁶ Question posée uniquement dans le cas des ménages « ordinaires », et non pas celui des ménages « collectifs » tels que les internats (catégorie dont devraient relever les cités universitaires). Selon la base du RGPH de 2013, environ 5 590 étudiants auraient été recensés dans le cadre des ménages collectifs, soit des orphelinat ou internats, donc très probablement dans les cités, résidences universitaires. Reste à savoir dans quelle mesure ces étudiants en résidence universitaire ont été correctement recensés...

⁷ Effectif obtenu à partir d'un échantillon au 10^e de la base complète du recensement, alors que, selon le rapport final, l'effectif du supérieur était de 137 684 (ANSD, 2014 : 86), soit un écart de 9 214 étudiants. Par ailleurs, d'après les données de l'Institut de statistique de l'Unesco, l'effectif fréquentant le supérieur en 2013-14 était de 141 151.

Tableau 2 : Répartition (%) de la population étudiante selon le type d'établissement fréquenté⁸

Source : RGPHAE, 2013

Type d'établissement fréquenté	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Public	83,9	75,8	80,7
Privé laïc	14,2	21,4	17,0
Privé confessionnel chrétien	0,9	1,6	1,2
Privé confessionnel islamique	0,5	0,3	0,4
Privé confessionnel autre	0,5	0,9	0,7
Communautaire	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Aujourd'hui, l'offre de formation est partagée entre les secteurs public (80 % des étudiants) et privé (20 %). L'émergence et le développement de l'enseignement supérieur privé résulte en partie des programmes de libéralisation qui se sont multipliés dans les années 1990, dans le sillage de l'ajustement structurel imposé par les institutions financières internationales : les institutions de Bretton Woods considèrent alors que l'université publique est budgétivore à la fois pour la masse salariale des personnels d'encadrement, mais aussi pour les subventions octroyées pour la construction de logements, les bourses, la prise en charge sanitaire. Elles ont alors pointé du doigt la massification des étudiants dans les universités publiques. Ce développement du privé est aussi lié aux instabilités que connaissent ces mêmes établissements, à la multiplication des diplômés qui peinent à se positionner durablement sur le marché du travail, à l'anachronisme et à l'inadaptation de certains enseignements. C'est la combinaison de ces facteurs qui finit par jeter les bases d'un discrédit sur l'enseignement supérieur public.

⁸ Nous remercions notre collègue Marc Pilon, Démographe IRD/Ceped, pour la confection et les commentaires des tableaux tirés des données du RGPHAE.

C'est en 1994 que l'État vote la loi 94-82 (23 décembre 1994) portant sur le statut des établissements d'enseignement supérieur privés. Des opérateurs nationaux s'engouffrent dans la brèche, et les créations se multiplient, donnant corps à une nouvelle vocation, la création de l'entrepreneuriat éducatif dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire des formations qui portent sur le commerce, le marketing, le secrétariat, l'informatique etc... Les années 2000 voient l'essor de ces établissements. Cette nouvelle situation va conduire les pouvoirs publics à davantage chercher, sinon à réguler, du moins à cadrer le secteur. Deux décrets vont constituer des jalons importants dans ce sens. Le premier, qui date de 2005 et est modifié en 2011 (décret 2011-1030), fixe les conditions d'ouverture des établissements ; le second, qui date de 2012 (n° 2012-837), institue l'Autorité nationale de l'Assurance qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ-SUP) habilitée à accréditer les programmes et filières de formation. Il sera lui aussi modifié en 2018 (décret n°2018-1956). Elle définit les standards de qualité, met en place des procédures formelles et identifie les critères pour l'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur et les centres ou organismes de recherche et d'innovation. Elle remet un rapport chaque année au MESRI (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation).

La création d'un établissement privé se fait sur la base du dépôt d'un dossier de déclaration auprès du MESRI. L'établissement peut commencer à fonctionner s'il obtient un agrément provisoire délivré suite à une évaluation. L'agrément définitif peut être délivré au moins un an après l'ouverture.

Le Sénégal compte aujourd'hui, selon la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), 364 établissements privés d'enseignement supérieur. Les deux tiers sont situés dans la capitale. Ces établissements se sont progressivement imposés comme une alternative face à la « mise en accusation » des universités publiques. Il serait, par conséquent, simpliste de penser que l'essor des IESP serait le seul résultat d'un désengagement de l'État et la volonté manifeste d'hommes d'affaires sénégalais d'investir dans la formation. Il résulte inéluctablement d'une combinaison dynamique de plusieurs facteurs, parmi lesquels la croissance de la demande, consécutive à une croissance des diplômés de l'enseignement secondaire.

2.1. Typologie des Institutions d'enseignement supérieur privé et composition du champ

Les Institutions d'enseignement supérieur privé proposent en général des filières liées au tertiaire, dans un fort souci de professionnalisation. Au Sénégal, on ne trouve pas de typologie officielle ou administrative des établissements d'enseignement supérieur privé. Au Ministère, on se contente d'enregistrer les demandes d'ouverture qui arrivent. Certains reçoivent un agrément provisoire, d'autres non. Les critères retenus pour la délivrance de cet agrément provisoire ne sont pas toujours connus et partagés. Dès lors, il ne serait pas pertinent d'envisager une typologie en fonction du statut juridique de l'établissement, dans la mesure où ils fonctionnent quand bien même ils ne sont pas reconnus. On ne connaît pas à ce jour de fermeture d'établissement d'enseignement supérieur privé, sur simple décision administrative. La plupart des établissements que l'on n'arrive plus à localiser ferment faute de clientèle, faute d'avoir réussi à attirer des étudiants nationaux ou étrangers, faute de ressources financières, en somme. De ce fait, pour maximiser les chances d'approcher au mieux les inégalités, nous avons procédé à une typologie raisonnée qui

mêle à la fois critères de constitution des établissements, filières proposées, coûts de la formation, réputation, localisation, ancienneté, taille, réseau d'appartenance. Notre typologie s'inspire de celle utilisée dans les travaux de Jean Alain Goudiaby (Goudiaby, 2014). Ainsi, on peut distinguer trois grands ensembles d'établissements privés.

- Les établissements qui sont construits quasiment sur le modèle des universités **classiques** publiques, mais en miniature : ces établissements proposent des filières ciblées, souvent contingentées et sélectives dans les universités publiques (la médecine par exemple ou les filières des sciences et technologie). Ils peuvent offrir une formation de « seconde chance », c'est-à-dire à des personnes qui n'ont pas réussi leur parcours dans l'une des universités publiques ou qui estiment qu'elles ne peuvent pas y réussir, au regard des conditions de travail qui y existent. Ces établissements se tournent aussi davantage vers la professionnalisation en proposant un mixte d'enseignement général et professionnel. Souvent, les cursus sont délivrés de la licence au Master. Ce sont les premières universités créées suite aux nombreuses grèves qui ont perturbé les universités publiques au début des années 1990. Le coût de la formation reste globalement abordable. On peut identifier dans ce groupe l'Université Dakar Bourguiba ou l'Université du Sahel.
- Les Universités **transnationales** : elles sont souvent présentes dans plusieurs pays. Elles peuvent développer des filières classiques considérées comme porteuses, comme la gestion, la comptabilité ou encore le marketing. L'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest en est un bon exemple. En effet, en février 2000, à Conakry, en République de Guinée, les évêques de la Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAO), lors de leur assemblée plénière, ont pris la décision de créer l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO). Cette Université est un ensemble d'entités universitaires existant déjà ou en instance d'implantation dans plusieurs pays de la zone.
- Les « **universités de marché** » : elles développent une offre de formation, en particulier dans les filières comme le management, le commerce, les transports, la logistique, les nouvelles technologies, dont elles pensent qu'elles correspondent à une demande du marché du travail qui se transforme, notamment grâce à l'implantation de multinationales, d'entreprises de service ou encore la formalisation de certains secteurs productifs (le passage des entreprises informelles en PME et PMI). Elles sont le plus souvent de petite taille, avec des coûts très variables de formation. On peut retrouver dans ce lot autant les grandes écoles que les établissements de la banlieue dakaroise. Ces universités se positionnent clairement face à un marché et répondent aussi à une demande d'étudiants issus de classes moyennes ayant envie d'avoir des qualifications plus aisément monnayables sur le marché du travail national, voire sous régional.

Il faut reconnaître que les étudiants sont de plus en plus en demande de qualifications et de compétences leur permettant d'accéder rapidement, au terme de leur formation, à un emploi durable. Ces établissements, de ce point de vue, y apportent certaines réponses en offrant des formations dans des secteurs moins saturés et parfois concurrentiels comme celui des cadres dirigeants des entreprises. Dans une étude récente de l'Office national pour la formation professionnelle⁹ publiée en 2018, plus de 70 % des entreprises dans 10 secteurs affirment avoir rencontré des difficultés majeures à recruter, faute de main d'œuvre qualifiée. Face à cette situation, les IESP semblent s'adapter mieux et progressivement à cette demande. « *Nous formons nos étudiants pour qu'ils puissent allier management et technique* », comme on peut le constater dans l'offre de formation de l'ISM ou de BEM. Ainsi, les IESP satisfont davantage à une demande du patronat local et international à avoir une main d'œuvre adaptée aux transformations économiques. Ces dernières exigent une flexibilité et de nouveaux savoir-faire que les universités publiques ne sont pas toujours en mesure de satisfaire, au regard des conditions dans lesquelles elles se trouvent. En effet, avec la professionnalisation des entreprises locales, le marché de l'emploi se renforce et se diversifie ; de nouveaux besoins émergent. L'école Sup de Co Dakar crée, de ce fait, une nouvelle filière, celle de l'entrepreneuriat rural, en ouvrant un *bachelor* en agrobusiness, même si des filières comme la banque, la grande distribution ou les assurances restent toujours attractives, notamment dans la capitale sénégalaise. Dans ce contexte, on comprend mieux l'attrait que peuvent exercer les IESP sur les futurs étudiants et sur leurs familles.

Nous le savons, depuis quelques années, nous assistons à une reconfiguration du marché de l'emploi (cf. Rapport d'étude¹⁰ de 2018 de l'office national de formation professionnelle (ONFP) sur les besoins en formation professionnelle sur le marché du travail au Sénégal). Les compétences techniques, organisationnelles et de services ont pris le dessus sur le travail purement physique. Ce changement n'est pas sans conséquence sur les offres de formation. Il s'est donc répercuté à la fois sur les politiques éducatives et sur le fonctionnement des systèmes de formation, obligeant les responsables d'établissements à revoir leurs maquettes. Les IESP ne cessent d'innover en créant des filières qui se rapprochent beaucoup plus des attentes des entreprises privées.

Les formations concernent le secteur tertiaire qui est en perpétuelle mutation et est donc très actif. En effet, plus d'une vingtaine de formations ont été mises en place dans la grande majorité de ces établissements (assurance, banque, bureautique, commerce, communication, comptabilité, électricité, finances, gestion, hôtellerie, informatique, management, marketing, relations internationales, ressources humaines, secrétariat, transit, tourisme, transport...). L'objectif est de créer des filières techniques et professionnelles de courte durée – essentiellement des Licences – tout en les rapprochant des milieux économiques et des compétences qu'ils exigent. D'ailleurs, dans plusieurs de ces établissements, des professionnels des entreprises interviennent autant dans la formation des étudiants que dans les organes de gestion. Les autres domaines couverts par l'offre de

⁹ <https://blog.convergence.link/hausse-des-offres-demploi-au-senegal-mais-penurie-de-main-doeuvre-qualifiee>

¹⁰ Cette étude présente la relation entre la formation professionnelle et l'emploi au Sénégal en identifiant les besoins en formation selon le marché du travail et les besoins du secteur privé compte-tenu du manque et de la dispersion des informations sur le marché du travail sénégalais. Les résultats de l'étude montrent que le principal défi de la lutte contre le chômage chez les jeunes est d'offrir un meilleur accès à la formation professionnelle et d'améliorer la qualité de cette formation afin de pouvoir satisfaire les besoins du marché du travail et d'augmenter les possibilités d'employabilité de la jeunesse.

formation concernent le secteur secondaire de l'artisanat, de l'industrie, des mines et énergies. Ces différents secteurs servent véritablement d'appui à la production économique, ce qui vient renforcer la légitimité des IESP. Deux instituts privés vont offrir une formation en médecine : l'Institut privé de formation et de recherches médicales de Dakar (IPFORMED) et l'École de Médecine Saint Christopher Iba Mar Diop. Il nous est impossible, à ce stade de l'étude, de dresser un tableau de la distribution proportionnelle des offres de formation, par secteurs ou par branches de spécialisation, dans la mesure où ces informations ne sont pas collectées pour l'ensemble des IESP. C'est un travail qui mérite toutefois d'être mené.

La diversité de l'offre de formation n'attire pas que par la nouveauté, mais plutôt par la mise en scène qu'elle offre et par son tremplin vers le marché de l'emploi, notamment dans le secteur privé. En transformant le diplômé en un « produit commercial », les IESP ont su « moderniser » la figure de l'étudiant à travers une mise en scène visuelle particulière qui donne une certaine nouveauté aussi à l'enseignement supérieur : tenue élégante (pantalon, costume, cravate), journées portes ouvertes, cérémonies de graduations, etc. On assiste à un besoin de renouvellement des connaissances et des compétences, de la manière de les acquérir et de les valoriser. L'offre de formation est repensée afin de faire face à la concurrence entre les établissements.

Les IESP n'abandonnent pas pour autant les formations « non professionnelles » ou dites académiques. C'est souvent le cas pour celles qui sont considérées comme des universités. Par exemple, l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques et professionnels en économie ou en gestion. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national. L'offre d'études et de formation conduit à des diplômes correspondant aux objectifs de formation formulés dans la mission de l'institution (former des cadres médians dans les sciences de gestion sur une durée de 3 ans et des cadres en sciences de gestion sur 2 ans supplémentaires après la licence).

Une autre des caractéristiques des IESP est la flexibilité de leur offre de formation¹¹, facilitée par leur taille et leur mode de gouvernance. Dans un monde en plein développement, surtout en ce qui concerne les pays africains, il est à noter l'adaptation de ces établissements à un état de changement perpétuel. Ainsi, l'offre de formation s'adapte à la demande des entreprises et des recruteurs, mais aussi à une demande sociale de formations particulières (exemple de la médecine avec IPFORMED). C'est ce qui nous a été donné de constater. La plupart des IESP ont été créées pour apporter une réponse au déphasage entre la demande des entreprises en termes de personnel opérationnel et l'offre de formation proposée par les universités publiques. C'est ainsi que des institutions comme l'Institut supérieur de management (ISM) ou l'Institut supérieur d'entrepreneuriat et de gestion (ISEG), bénéficiant d'une grande expérience dans le domaine de la formation, ont moins de difficultés à ouvrir de nouvelles formations et à s'adapter assez rapidement à la demande des entreprises dans la mesure où certains de ces établissements sont créés par des chefs d'entreprises, d'autres encore ont des conventions avec les entreprises qui interviennent dans le processus de formation.

¹¹ On constate plus facilement la création de nouvelles filières ou la transformation de celles existantes dans les IESP que dans les universités publiques. Ces transformations peuvent advenir au bout d'un cycle de 3 ans correspondant à la sortie d'une promotion. Or, dans les universités publiques, le processus de création ou de transformation des programmes de formation est plus long et parfois plus complexe au regard des attentes et des profils des enseignants permanents des universités.

2.2. Stratégies de financement des institutions d'enseignement supérieur privé

Les IESP sont créées soit par des promoteurs nationaux ou étrangers, soit appartiennent à des réseaux transnationaux, soit sont des filiales d'établissements étrangers. L'information sur les sources de financement n'est pas accessible. La quasi-totalité des établissements ne se prononce pas, de façon explicite, sur la question des montants des différents investissements et des sources de financement. La seule information qui est facilement accessible est en lien avec les coûts de la formation. Ce coût est très inégal et est un facteur déterminant concernant les inégalités qui peuvent exister. Certains des promoteurs avancent l'idée que la mise en place de leur institut vise à permettre à chacun de pouvoir accéder à une formation du supérieur, en référence à des montants relativement faibles, comparativement aux autres institutions. Les coûts peuvent varier du simple au double, selon la nature de l'établissement, du diplôme, du niveau d'études, de la nationalité de l'étudiant, de la qualité de celui qui paie la formation (entreprise, ministère etc...), de l'endroit où la formation s'effectue (les étudiants inscrits à l'ISM Ziguinchor payent 50 % moins cher que ceux inscrits à ISM Dakar).

Dans les établissements enquêtés, les coûts varient de 185 000 FCFA en banlieue dakaroise, à 2 500 000 FCFA dans les quartiers centraux. Par exemple, à l'Université du Sahel située dans l'un des quartiers aisés de Dakar, Mermoz, les tarifs appliqués sont de 800 000 FCFA en première année de licence, 900 000 FCFA en deuxième année de Licence, 1 000 000 FCFA en troisième année de licence et 1 200 000 FCFA en Master.

Au niveau de l'ISEG, par exemple, le coût de la formation est de 488 000 FCFA pour la première année de Licence, 528 000 FCFA pour la deuxième et la troisième, 528 000 FCFA pour les Masters. Pour les étudiants étrangers, le Master est proposé à 650 000 FCFA et pour les entreprises, organismes et ministères les frais s'élèvent à 750 000 FCFA. Au même moment, l'ISM propose ses formations entre 500 000 et 582 000 FCFA. Des instituts peuvent aussi avoir une politique d'octroi de bourses ou de facilité de paiement selon des critères méritocratiques ou économiques. Les plus démunis qui en font la demande peuvent bénéficier d'une aide financière. Les aides que peuvent recevoir certains étudiants sont souvent défendues par le personnel, en particulier par les enseignants.

2.3. Composition et évolution du corps enseignant

Le processus de recrutement des enseignants des IESP est pratiquement le même dans toutes les institutions. Il faut identifier le personnel permanent (qui constitue la partie la plus faible et qui est le plus souvent moins qualifiée dans la hiérarchie académique) et les vacataires (souvent des professionnels des entreprises ou des enseignants des universités publiques). Ce personnel enseignant compte aussi des « professionnels de la vacation ». Il s'agit ici de diplômés de doctorat ou des doctorants non titulaires d'un poste dans l'enseignement supérieur et qui assurent des vacations dans plusieurs IESP.

Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du personnel d'enseignement, dans les universités et instituts les plus importants, sont conformes à la législation nationale et aux normes du Conseil africain et malgache de l'enseignement Supérieur

(CAMES)¹². Les besoins en recrutement sont souvent communiqués publiquement. Il est tenu compte, dans le recrutement, aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques. Le recrutement peut alors, de ce point de vue, être réglementé. Il se fait, soit à travers une sélection sur dossier au niveau du service des ressources humaines de l'administration centrale, soit par cooptation. Dans ce dernier cas, la personne est identifiée selon son profil et les besoins en compétences de l'institut.

Lorsque le personnel est recruté selon la procédure standard, le processus passe par les étapes suivantes :

- L'expression des besoins en personnel est faite à travers des consultations et des concertations entre équipe pédagogique et de direction ;
- les postes à pourvoir sont définis,
- les profils sont dégagés et publiés,
- les missions liées aux différents postes sont décrites.
- La réception des dossiers est organisée au sein de l'établissement ;
- Une présélection est opérée par un comité restreint ad hoc ;
- Un entretien d'embauche est souvent organisé par le comité *ad hoc*. Sa composition est variable selon les établissements.

Pour l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, par exemple, les conditions de nomination ainsi que celles de la promotion sont déclinées dans les statuts de l'université, approuvés le 25 novembre 2015 par la Conférence des Évêques, en sa session de Nouakchott.

Pour l'ISM, la sélection et la nomination des enseignants sont aussi réglementées. Les procédures relatives à la sélection se font sur la base de l'examen des dossiers des enseignants, par les représentants du comité pédagogique dont est membre le coordonnateur du programme concerné et le Directeur Pédagogique. Les dossiers doivent être composés de :

- Un CV,
- Une lettre de motivation,
- Une demande de vacation,
- Une copie légalisée de tous les diplômes mentionnés dans le CV.

¹² Le CAMES a été créée par les chefs d'État de l'Organisation commune africaine et malgache à la suite de la Conférence de Niamey de 1968. Il est chargé de promouvoir les enseignants-chercheurs et les chercheurs des 19 pays membres aux différents grades de Maître-assistant ou de recherche, de Maître de conférences ou de recherche et de Professeur titulaire ou Directeur de recherche. Il organise également les concours d'agrégation de médecine et sciences médicales, de sciences juridiques et politiques, de sciences économiques et de gestion. Le CAMES a une longue expérience d'évaluation et d'accréditation des curricula : il évalue les offres de formation des universités depuis 1972. Dans cette évaluation, qui constitue l'une de ses missions principales, le CAMES a mis à jour son référentiel en 2003 et en 2007 (validé par le conseil des ministres en avril 2009 à Dakar) afin d'intégrer davantage des critères d'assurance qualité.

Les critères de sélection sont précisés à l'article 13 du décret 2011-1030 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. Certains des établissements vont adopter une démarche prospective portée sur le long terme et qui consiste à recruter de jeunes enseignants titulaires au moins d'un diplôme de master ou de DEA pour assurer la relève. Cependant, il faut reconnaître que la plupart des institutions qui affirment procéder de la sorte ne disposent pas encore d'un plan de carrière pour le personnel d'enseignement et de recherche.

Hormis cette forme de recrutement de professeurs, une autre démarche consiste à faire intervenir des personnalités comme des chefs d'entreprises, des anciens ministres, des professeurs d'universités étrangères reconnus dans leur domaine d'expertise, dans le but de renforcer l'image de l'institut au niveau national et international. Cette démarche entre dans le processus de labélisation de l'institut. Autrement dit, et sans que cela soit institutionnalisé, des établissements essaient de construire une légitimité et une reconnaissance dans l'espace national et international. C'est ce travail que nous qualifions de processus de labélisation et peut se traduire par une communication offensive sur les résultats obtenus aux examens, sur les taux de promotion des apprenants, sur le nombre de nationalités présentes dans l'établissement, sur les parrains des promotions lors des graduations ou sur la graduation elle-même.

Photo extrait de la page Facebook de l'ancien Ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Pr Mary Teuw NIANE, Parrain de la graduation 2019 de l'UCAO¹³.



Les rémunérations des enseignants et autres intervenants dans les IESP varient selon le niveau de qualification ou de certification, la nature de l'intervention (séminaire, cours magistral, travaux dirigés, encadrement...). Les montants fixés pour la rémunération de l'heure de vacation sont compris entre 5 000 FCFA et 15 000 FCFA.

D'une manière générale, le nombre des enseignants titulaires est faible, même si les IESP offrent un meilleur taux d'encadrement parce qu'accueillant moins d'étudiants que les universités publiques. Ce nombre varie d'un établissement à un autre. Tout semble indiquer que les IESP les plus anciennes (comme l'Université du Sahel et l'Université Dakar Bourguiba) et celles qui se présentent comme les connues (ISM, ITECOM, BEM) ont plus d'enseignants titulaires que les établissements de banlieue ou de très petite taille. La Direction en charge de l'enseignement supérieur privé estime à moins de 20 % l'effectif des enseignants qui sont titulaires de leur poste. Cela signifie que le privé utilise l'expertise publique pour fonctionner, mais aussi des professionnels des entreprises.

¹³ La graduation est la cérémonie pendant laquelle les étudiants reçoivent leur diplôme. On voit sur cette photo le Pr Niane (à droite), accompagné de l'Archevêque de Dakar et des responsables de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal). Le fait qu'il ait accepté ce parrainage traduit d'une certaine manière sa posture qui consistait à dire que l'enseignement supérieur public et privé sont d'égale dignité. Ce niveau de participation des autorités aux activités des IESP contribue à leur légitimation et au processus de labélisation.

2.4. Morphologie sociale des populations étudiantes

La concurrence occasionnée par le développement de l'enseignement supérieur privé se traduit par une diversité de l'offre de formation et par un choix plus grand pour les étudiants les mieux dotés en capitaux. L'accès à l'enseignement supérieur s'effectue en fonction de l'obtention du baccalauréat. On trouve au sein des universités plusieurs catégories d'étudiants suivant l'origine, le cursus (public ou privé) et même le niveau économique de la famille. Ceux qui s'inscrivent dans les IESP proviennent surtout des classes moyennes et supérieures sénégalaises ou d'autres pays africains de l'Ouest et du Centre.

L'enseignement supérieur privé est quasi investi également par les filles et les garçons. On remarque que c'est une tendance constante depuis plusieurs années. En effet, les filles sont présentes autant que les garçons à tous les cycles (tableau 3). Ainsi que le montrent les statistiques du tableau 4, elles réussissent davantage que les garçons en licence 3, et font quasiment jeu égal avec eux en master, notamment pour ce qui est de l'année universitaire 2014-2015. On peut faire l'hypothèse que cette présence affirmée et réussie des filles dans le premier cycle du supérieur privé, pour tous les cycles, doit au fait qu'elles partagent des caractéristiques similaires aux garçons, étant pour la plupart tous issus des classes moyennes supérieures et aisées qui leur permettent d'investir l'enseignement supérieur sur des bases égalitaires.

Tableau 3 : Évolution des effectifs des bacheliers inscrits dans les différents niveaux d'éducation – EPES, licence, DUT, master – selon le sexe
Source : MESRI, 2016

	2011/12			2012/13			2013/14			2014/15		
	H	F	% F	H	F	% F	H	F	% F	H	F	% F
EPES	1634	1339	45	3291	2413	42	2054	1670	45	1553	1261	45
Licence1+ DUT 1	4229	3723	47	6134	5147	46	6143	5858	49	5980	6251	51
licence 2 + DUT 2	2946	2900	49,6	3570	3630	50,4	4340	4324	49,9	4588	4661	50,4
licence 3	2926	2661	48	3010	3128	51	3388	3442	50	4238	4204	50
Master 1	1064	1060	50	1431	1329	48	1474	1377	48	1522	1482	49
Master 2	946	923	49	1036	1015	49	1083	1028	49	1125	1032	48

Tableau 4 – Évolution des effectifs des étudiants ayant réussi en L3 et M2 selon le sexe dans les EPES (MESRI, 2016)

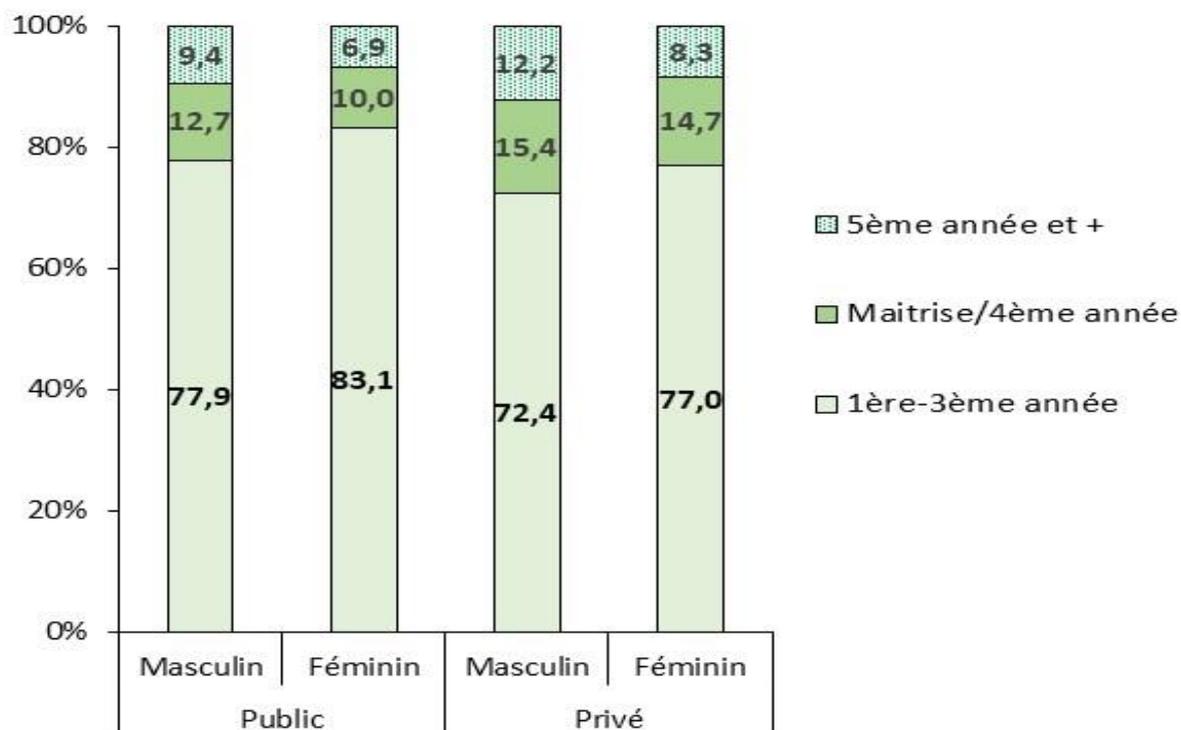
Source : MESRI, 2016

	2011/12			2012/13			2013/14			2014/15		
	H	F	% F	H	F	% F	H	F	% F	H	F	% F
Licence 3	2392	2412	50	2472	2562	51	2628	2699	51	3253	3332	51
Master 2	857	825	49	943	903	49	1009	954	49	978	942	49

La répartition de la population estudiantine selon l'année suivie, pour chaque sexe et selon le type d'établissement fréquenté (public vs privé) montre une concentration légèrement plus forte des filles dans les premières années universitaires (jusqu'à la licence), qu'il s'agisse du secteur public ou privé ; à l'autre extrême, dans les deux secteurs, elles sont moins fréquentes que les garçons au-delà de la maîtrise (Graphique 1).

Graphique 1 : Répartition (en %) de la population étudiante selon l'année suivie, le sexe et le secteur d'enseignement supérieur

Source : RGPHAE, 2013



La distinction peut être faite selon la localisation des établissements¹⁴ et la nature des formations proposées¹⁵. En effet, certains établissements situés en région ou dans la périphérie des grandes villes peuvent accueillir des étudiants de situation plus modeste. Dans ces localités, rares sont les familles où les parents occupent des emplois stables : nombreux sont ceux qui tirent leurs revenus des segments subalternes du secteur informel, comme le micro-commerce de détail ou des métiers spécialisés où les ressources monétaires ne sont pas régulières comme la mécanique, la menuiserie, la cordonnerie. La situation des familles constitue dès lors un handicap qui empêche de se projeter avec assurance dans la capitale où la vie est chère, et où les réseaux de parenté sont sur-sollicités et plafonnent quant à leurs capacités à accueillir leurs membres en provenance de l'intérieur du pays, petites villes comme communes rurales et villages. La plupart des bacheliers de ces localités optent donc pour des études de courte durée (Bac +3), en raison des coûts des études certes, mais aussi en fonction de la visée professionnalisante et la promesse d'un emploi futur. Cette constatation n'est pas propre à l'enseignement supérieur privé. On notera même que, les étudiants s'inscrivent proportionnellement plus dans les niveaux supérieurs dans les IESP que dans les universités publiques, que ce soit les garçons ou les filles. Une des explications peut être trouvée dans la nature des formations : les Masters dans les IESP sont à vocation professionnelle.

Un montant élevé des frais de scolarité peut influencer le niveau d'exigence des apprenants : plus ils sont élevés, plus les étudiants et leurs familles peuvent se montrer des consommateurs attentifs et exigeants sur le déroulement des enseignements et sur la vie de l'établissement. Ils obligent ainsi l'institution à veiller à son image aussi bien qu'à ses taux de certification ou d'insertion professionnelle, signe externe de la rentabilité du diplôme acquis. Ceci est d'autant plus vrai que les parents des étudiants ont souvent un niveau d'instruction supérieur.

Le profil des étudiants est loin d'être homogène, surtout depuis que les IESP ont accepté d'accueillir des étudiants orientés par l'État qui en assure les frais de scolarisation. De plus, cette diversité s'explique aussi par la localisation des établissements, selon qu'ils sont situés en centre-ville ou dans la périphérie.

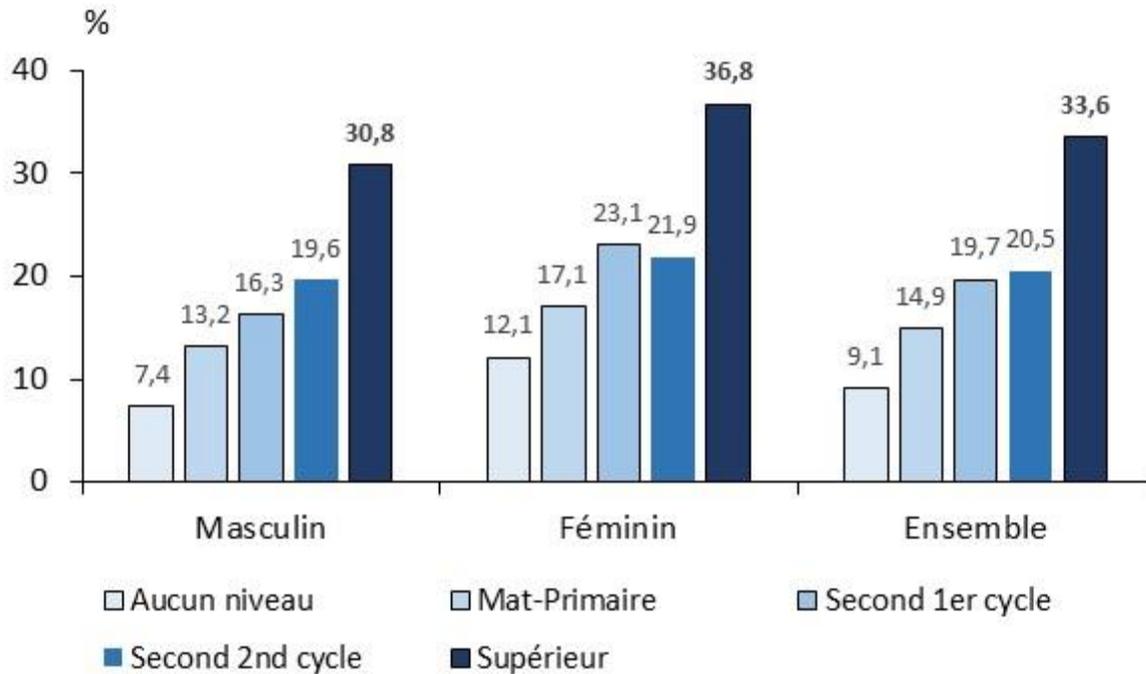
Selon le RGPHAE de 2013, la part des étudiants qui, résidant chez leurs parents, fréquentent un établissement privé augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage (donc de leur père ou de leur mère), avec des valeurs nettement plus élevées lorsque le chef de ménage a lui-même atteint le niveau supérieur (Graphique 2). L'écart est particulièrement marqué pour les filles des chefs de ménage.

¹⁴ L'ISM propose des frais différents de scolarisation selon que l'étudiant est à Dakar ou à Ziguinchor. De plus, ces mêmes frais vont être moins élevés que ceux de l'ISEG qui se situe dans des quartiers moins résidentiels et dans presque toutes les régions du Sénégal.

¹⁵ Le coût de la formation est généralement moins élevé pour un diplôme en bureautique que pour celui de management.

Graphique 2 : Pourcentage des étudiants fréquentant un établissement privé, selon le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage

Source : RGPHAE, 2013

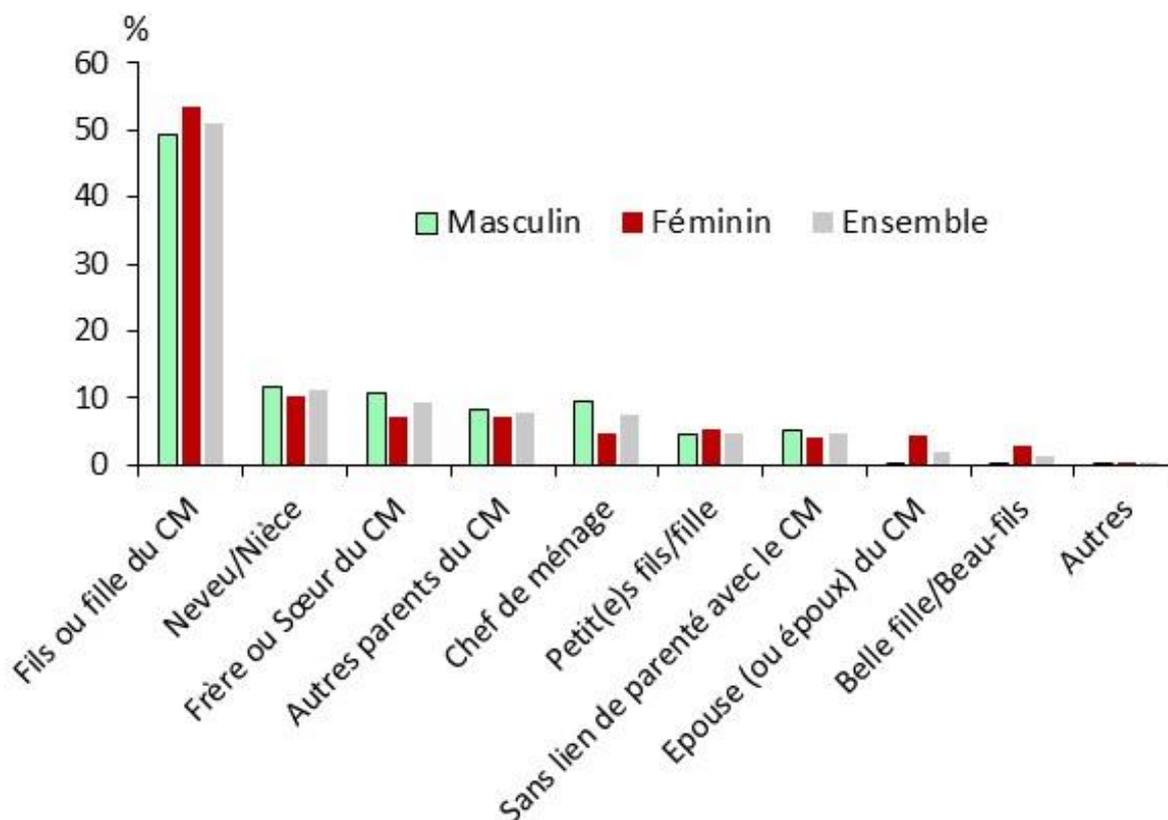


Toutefois, certaines caractéristiques peuvent être communes selon la nature de l'établissement. On peut remarquer que, parmi les premières cohortes d'étudiants que l'UCAO-Dakar a accueillies à ses débuts, 80 % des étudiants venaient des lycées catholiques de Dakar, comme le collège Sacré Cœur ou le collège Notre Dame. Ces 2 institutions ont fourni des cohortes assez bien positionnées en termes de ressources économiques et culturelles et assez bien préparées pour effectuer le basculement lycée/université.

Le collège Sacré Cœur, tout comme le collège Notre Dame, possèdent un système d'excellence où, depuis la classe de seconde, la moyenne de passage est de 12/20. Les étudiants provenant de ces établissements ont rarement des difficultés à s'intégrer et à réussir dans le contexte de l'UCAO. Les étudiants proviennent aujourd'hui également des lycées d'excellence comme le Lycée d'excellence Mariama Ba situé à Gorée, où les familles ont un niveau socio-économique suffisamment élevé pour pouvoir payer une scolarité mensuelle de 60 000 FCFA. Ce sont donc généralement des familles dont le capital est assez élevé, avec des parents qui comprennent les enjeux de ces formations et peuvent accompagner l'étudiant dans son parcours. Les enfants inscrits dans les IESP ont, pour la majorité des cas, un lien direct avec le « chef de ménage », comme en témoignent les données du recensement.

Graphique 3 : Répartition (en %) des étudiants résidant dans les ménages ordinaires¹⁶, selon leur lien de parenté avec le « chef de ménage », pour l'ensemble et pour chaque sexe

Source : RGPFAE, 2013



Aujourd'hui, le public étudiant s'est diversifié dans les IESP d'élite¹⁷. Ces établissements, qui naguère recevaient principalement des étudiants nantis, reçoivent un public au « profil inattendu » qui viennent de quasiment toutes les régions du Sénégal, sans distinction de ressources ni de niveau social. Cette grande fracture est occasionnée par l'arrivée des étudiants orientés par l'État¹⁸. Beaucoup d'entre eux sont originaires du milieu rural, avec un niveau économique extrêmement faible. Certains étudiants sont même arrivés à Dakar pour la première fois, sans parents, sans hébergement ni argent pour en trouver. « Ces étudiants arrivent avec des paquets de problèmes, c'est une grande difficulté », nous dit un

¹⁶ « Ménages ordinaires » s'oppose ici à « ménages collectifs » ou « comptés à part ». Ne sont donc pas concernés les étudiants qui habiteraient dans des résidences universitaires. En même temps, les étudiants inscrits dans les IESP n'ont pas droit, à ce titre, à un logement dans les résidences universitaires, réservées aux étudiants des universités publiques.

¹⁷ Les ISEP ne se qualifient pas ainsi, mais elles peuvent être apparentées à cette catégorie compte tenu du profil social des étudiants jusqu'à l'arrivée récente d'étudiants aux profils plus divers.

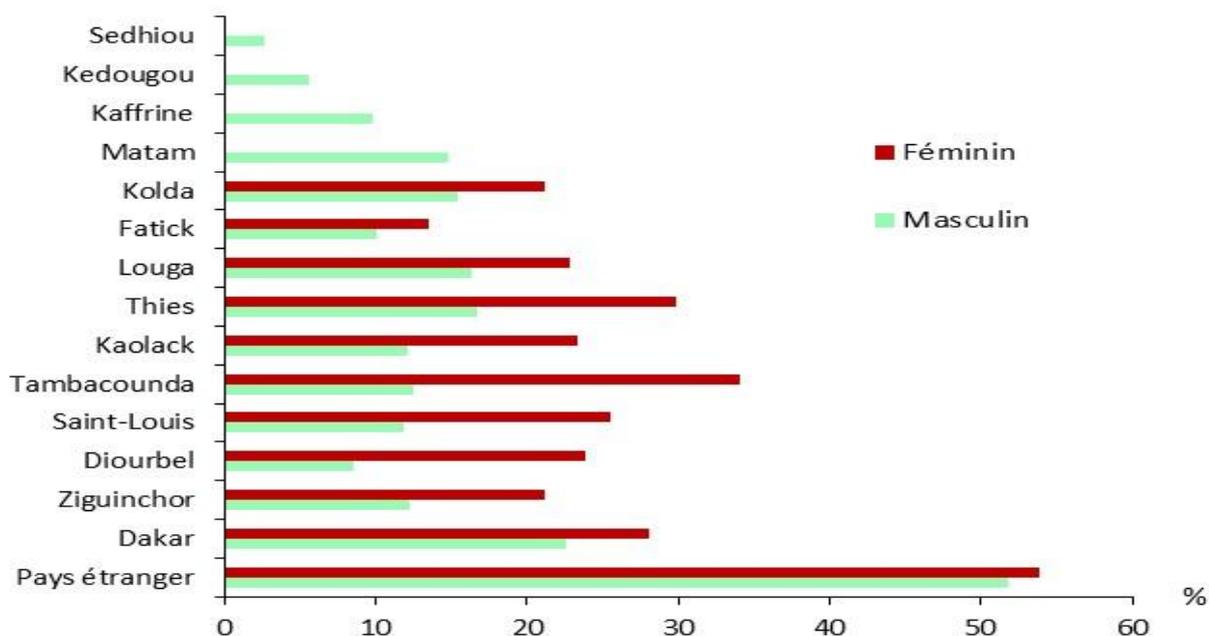
¹⁸ En 2012-2013, le gouvernement du Sénégal avait pris l'option de payer la scolarité de milliers d'étudiants dans les instituts privés. Ce sont ces étudiants que l'on désigne sous le vocable « cohorte État » ou « Macky family ». Depuis le lancement de ce programme, les bacheliers ont été orientés dans 89 établissements privés d'enseignement supérieur et on estime leur nombre à plus de 42 000 bénéficiaires.

des responsables d'institut. Cette arrivée des « étudiants de l'État » a même bouleversé certains enseignants. Avec leur faible niveau, doublé de leur nombre important, des plaintes venant du corps professoral n'ont pas tardé. Un des professeurs nous fait ce témoignage :

« C'est un fait criant qu'on a commencé à déplorer avec l'arrivée des étudiants de l'État. On les a eus depuis 3 ou 5 ans. Si je prends l'exemple de la première cohorte, j'étais le deuxième intervenant dans cette classe. Le premier intervenant qui était passé m'a vu et m'a dit "ah mon frère, je te souhaite bonne chance". Et moi, quand je suis entré dans la salle, quand j'ai fait le premier cours, quand je suis sorti de là, je suis directement allé voir Monsieur le Directeur et lui ai dit : "vous avez intérêt à ce qu'on se soude les coudes, parce que là, c'est la catastrophe". Le Directeur nous a dit que c'était un challenge et qu'il fallait montrer ce que l'on valait. En plus du comportement qui n'est pas exactement cela, il y a la compréhension du cours. Parmi eux, ceux qui sont bons, la majorité viennent des écoles de Dakar et les moins bons, depuis que j'enseigne la cohorte de l'État, viennent de l'arrière-pays, Matam, Fatick, Tamba, un peu de Thiès. Ceux qui viennent de Dakar, ils s'expriment ils se défendent bien ou assez bien et là, je dis que c'est tolérable. Et quand vous voyez qu'il y a une personne qui a du mal à se présenter, je dis tout de suite qu'il y a problème. Alors que les étudiants qui nous viennent des écoles de Dakar ont moins ce problème » (Enseignant de l'UCAO...).

Le même discours est tenu à l'ISM, l'institut ayant décidé de travailler davantage sur le comportement de ces étudiants, car il ne correspondait pas à celui des étudiants qu'il avait l'habitude de recevoir. Pour ce faire, des actions allant dans le sens d'une aide à l'adaptation aux réalités de la ville et du cadre d'étude ont été initiées dans tous les établissements cibles.

Graphique 4 : Pourcentage des étudiants résidant à Dakar et fréquentant un établissement privé, selon le sexe et le lieu de naissance
Source : RGPHAE, 2013



La différence socio-économique entre étudiants inscrits par leurs propres moyens et ceux orientés par l'État est moins perceptible dans les établissements de la périphérie qui accueilleraient déjà des étudiants d'origine plus modeste.

En définitive, le développement récent des IESP a permis de participer à la diversification de l'offre de formation et à l'accueil des étudiants. Toutefois, l'analyse des IESP laisse entrevoir une inscription territoriale différente doublée d'une certaine hiérarchisation de l'offre académique, et d'une différence de niveau socio-économique des populations universitaires. Les populations accueillies sont loin d'être homogènes. Pour certains, l'IESP offre une possibilité de poursuivre une formation supérieure.

3. Structuration du champ et dynamique de l'offre de l'enseignement supérieur privé

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est une dimension essentielle dans la conduite des politiques universitaires, au point de faire partie des critères qui permettent d'évaluer ou de mesurer les performances des formations ainsi que la dynamique du champ. Elle va au-delà de la simple mobilité des étudiants puisque cela intègre aussi les questions de l'équivalence des diplômes, des accréditations, de l'émergence et de la consolidation d'un marché mondialisé de l'éducation et de la formation. La nécessité de mettre en place des formations plus adaptées au contexte local, à la réalité sociale, peut, dans ce cas, être abandonnée. Irrémédiablement, l'internationalisation crée un autre rapport au savoir et au marché des formations, qui ouvre davantage l'enseignement supérieur à la concurrence et à la comparabilité des contenus de formation. Dans ce bouleversement, des acteurs (universitaires, promoteurs, etc.) s'appliquent à profiler des formations en fonction des besoins, singulièrement ceux des secteurs économiques porteurs, pour capter un maximum d'étudiants. Parallèlement, les établissements d'enseignement supérieur se sont développés au point de constituer, dans certains cas, une alternative sérieuse aux universités publiques.

3.1. Luttres dans le champ : concurrence entre IES publiques et privées, porosité public/privé, régulation (ou absence de régulation) du secteur privé par l'État

Les IESP, dans leur globalité, se positionnent en décalage par rapport aux universités publiques et ne semblent pas inscrire leurs actions dans la même logique, notamment en matière d'offre académique et en termes de liens avec le marché du travail. De plus, la configuration des universités crée une concurrence qui se manifeste d'abord dans les créneaux de formation choisis par les investisseurs des établissements¹⁹. Toutefois, l'enseignement supérieur est de plus en plus partagé entre le public et le privé, avec une ligne de démarcation qui est rarement nette²⁰ : public et privé se réorganisent et redéfinissent leur interpénétration.

Les universités publiques apportent leur savoir-faire en matière de recherche et de formation des enseignants-chercheurs et les IESP, des réponses à une demande plus précise, notamment en termes d'employabilité. Leurs tailles et structuration (peu de bureaucratie) peuvent permettre de suivre plus facilement les évolutions du marché de l'emploi. C'est peut-être aussi dans cette complémentarité que se construit l'articulation entre public et privé. On en vient à considérer, par des voix autorisées, que les IESP sont d'égale dignité²¹ que les universités publiques. Ainsi, en collaboration avec elles, l'État y a

¹⁹ Cela signifie que les établissements privés ouvrent des filières ou des formations disciplinaires qui ne sont pas offertes par le secteur public ou y sont faiblement présentes.

²⁰ On a déjà évoqué le programme de l'État qui avait permis d'orienter et de prendre en charge la formation d'étudiants dans les établissements privés. De plus, les universités publiques offrent certaines formations payantes, au même titre que les IESP. A cela s'ajoute le fait que quasiment tous les IESP recrutent, pour des vacances, des enseignants des universités publiques.

²¹ L'expression est du Pr Mary Teuw NIANE, Ancien Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour signifier que les enseignements supérieurs publics et privés se valent. Il n'y a pas de hiérarchie entre les deux et ils peuvent être de même qualité.

orienté certains des étudiants²². Cette « contrainte non obligatoire » laisse penser que la relation État-IESP est un jeu politique extrêmement compliqué.

Le partenariat public-privé dans la dynamique de l'enseignement supérieur était une solution apportée à la difficulté des universités publiques à absorber tous les bacheliers. Il repose sur le fait que certains bacheliers devaient être orientés vers les établissements privés²³, en fonction de leur demande et des conditions posées par les instituts. Parmi ces conditions, il y avait le paiement de la formation de l'étudiant par l'État. Ceci permettait donc de désengorger les universités publiques. Par la suite, des problèmes de paiement se sont posés à l'État, et le fonctionnement et la gestion de ces IESP devenaient de plus en plus compliqués. En effet, en plus des problèmes financiers auxquels elles devaient faire face, la plupart de ces institutions n'étaient pas préparées à la massification. Par conséquent, l'insuffisance des infrastructures se faisait de plus en plus sentir.

« Les deux premières années, on a négocié les effectifs et moi je leur ai dit maximum 50. La troisième, il²⁴ m'a mis 200, sans me demander mon avis. Cette année on est passé à 400. On a fait 3 ans sans pour autant avoir des vacances, parce que les cohortes se chevauchent dans le déroulement des cours. La "cohorte normale" fait sa rentrée en novembre et la "cohorte État" n'arrive pas avant janvier. Mais cette année j'ai dit que l'on prenne des vacances. Il faut qu'on aille se reposer, en plus ce n'est pas légal, c'est trop risqué. On est obligé d'arrêter et de reprendre en octobre pour terminer l'année et commencer une nouvelle. C'est la solution qui a été trouvée. La "cohorte normale" a fermé, il y a 3 semaines. Présentement, on prépare les travaux de fin de semestre et on délibère. Actuellement, il ne reste que la cohorte des étudiants de l'État. Il leur reste encore une dizaine de modules » (Extrait entretien avec un responsable d'établissement, UCAO, Dakar).

La prise en charge intégrale des étudiants orientés par l'État ne facilite pas la tâche des équipes de direction qui ont du mal à s'organiser afin de respecter les dates de dépôt des dossiers de délibérations et la transmission des pièces périodiques. Aujourd'hui, l'État éprouve de véritables difficultés à faire fonctionner les universités publiques après avoir renoncé à orienter des nouveaux bacheliers dans les IESP, parce que les universités publiques n'ont pas assez d'infrastructures pour y faire face²⁵.

Au niveau national, les IESP maintiennent peu de liens entre elles, excepté au sein des confédérations, telles que la Fédération des établissements privés d'enseignement supérieur (FEPES), le Collectif des établissements privés d'enseignement supérieur (CEPES) et la Conférence des grandes écoles. Les IESP sont souvent en concurrence et essaient de se construire dans des endroits les plus stratégiques pour assurer un meilleur maillage

²² Depuis la rentrée 2019-2020, l'État n'oriente plus des bacheliers vers le privé. La fermeture de cette séquence indique, semble-t-il, la jurisprudence étatique sur cette question.

²³ L'orientation des étudiants s'effectue par Campusen, un logiciel développé par le MESRI. Le nouveau bachelier se connecte sur ce site pour effectuer ses choix d'orientation. Il fait trois choix dans chacune des universités publiques qui ont, au préalable, renseigné les critères de notes pour chacune des filières proposées. En fonction des notes obtenues par le bachelier, comparativement aux autres bacheliers qui ont fait la même demande, en fonction des places disponibles pour chaque filière, Campusen oriente les étudiants dans les différentes universités publiques. A l'issue de cette phase, les bacheliers non-orientés avaient la possibilité de refaire une autre demande dans les universités privées, selon la même procédure.

²⁴ Il fait allusion au Directeur de l'enseignement supérieur privé qui conduisait cette action du gouvernement.

²⁵ L'université Assane SECK de Ziguinchor, par exemple, a reçu 3 500 nouveaux étudiants. L'université en compte moins de 4 500, tous niveaux confondus. Les départements n'ont pas de salles de classe assez grandes pour programmer les enseignements magistraux et de petites salles pour les travaux dirigés. Dans certains départements, la décision prise est de scinder la première année en 2 groupes pour pouvoir les contenir dans les salles de cours.

territorial et pour gagner davantage de parts de marché. Parfois, des associations peuvent se mettre en place pour créer une structure plus importante. C'est le cas de l'Université Madiba qui est une fondation de l'ISM et de l'IAM (Institut Africain de Management). A leur début, ces deux instituts collaboraient étroitement pour affronter le marché étranger, pour renforcer leur notoriété et leur prestige et pour valoriser leurs diplômes aux yeux du public national et international. Les établissements peuvent aussi nouer des accords de partenariat fonctionnels avec d'autres établissements d'enseignement supérieur au niveau national et international, sur le plan pédagogique, à travers le partage d'expériences et d'expertises.

Les IESP bénéficient d'une bonne appréciation de la part des entreprises, qui les sollicitent en cas de besoin de recrutement ou pour des stages. L'intégration des professionnels dans le processus et le dispositif global de formation contribue à renforcer le lien avec le monde du travail. A cela s'ajoute la mobilisation des anciens étudiants (les *alumni*) de l'établissement qui sont déjà sur des postes, qui peuvent parfois être très stratégiques pour l'institut de formation. Autrement dit, les anciens étudiants peuvent être des facilitateurs, pour les nouveaux sortants, lorsqu'il s'agit de trouver un premier emploi.

Le cas de l'entreprise de production et de commercialisation d'eau minérale La Casamançaise en est un exemple pertinent dans la mesure où la majorité de ses agents commerciaux sont des diplômés qu'elle a formés. Dans les Instituts qui en disposent, un pôle "entrepreneuriat"²⁶ organise des séances de partage d'expérience entre acteurs sociaux et étudiants pour familiariser ces derniers à l'esprit entrepreneurial. Tel est le cas des établissements les plus reconnus.

De plus, des collectivités locales, en particulier à Dakar et moins dans les autres régions, peuvent constituer des partenaires stratégiques. Certaines d'entre elles envoient régulièrement, à leur charge, des bacheliers se former dans les IESP. Cette politique résulte à la fois de demandes et de pressions des habitants des périmètres de ces communes, souvent dans des conditions ne leur permettant pas de payer les frais d'inscription de leurs enfants ; les équipes municipales en exercice espèrent aussi un retour sur investissement, notamment en termes électoraux. Cette pratique n'existe pas avec les universités publiques.

« *Vous êtes élèves, étudiants, cartouchards²⁷... et vous voulez faire une formation professionnelle dans les grandes écoles privées de Dakar ? Cette offre est à vous* », signale l'annonce publicitaire d'un partenariat entre un IESP et une Mairie.

Il est fréquent d'entendre en début d'année universitaire à la radio ou de voir dans les réseaux sociaux ce message qui ne laisse personne indifférent. Ce genre de communiqués attire l'attention d'une bonne partie de la population, en particulier celle qui voudrait continuer ses études et manque de moyens pour le faire. De bouche à oreille, les demandeurs envahissent ainsi les lieux de dépôt des demandes de bourse des municipalités qui en font une politique.

²⁶ C'est souvent un bureau ou un service qui forme et accompagne les étudiants dans des projets d'entreprise.

²⁷ Cette expression est utilisée pour désigner l'étudiant qui n'est plus autorisé à s'inscrire dans une université publique car ayant épuisé ses possibilités de redoublement.

Une municipalité comme la Mairie des Parcelles Assainies, dans la région de Dakar, s'est ainsi très tôt fait remarquer dans cette forme d'appui en faveur des étudiants. Sollicitée constamment par des jeunes de la commune qui se trouvaient dans l'incapacité de suivre une formation professionnelle, car n'étant pas orientés ou n'ayant pas les moyens d'assurer leur formation, la Mairie décide d'intégrer les demandes dans sa politique de soutien aux jeunes et à la formation.

C'est ainsi que le processus a commencé et ENSUP-Afrique aura été la première IESP à proposer une bourse pour les étudiants. Par la suite, la Mairie a noué un partenariat avec d'autres établissements. Aujourd'hui, elle a près de 80 établissements partenaires et, jusqu'en fin 2016, les autorités municipales ont signé un peu plus de 40 000 lettres de recommandations. Les bourses d'études n'étaient destinées qu'aux étudiants de la Mairie des Parcelles Assainies. Il semblerait que les demandeurs viennent maintenant des autres communes. Pour l'équipe municipale, il fallait trouver un moyen pour aider cette jeunesse en recherche de formation et d'insertion professionnelle. Les IESP offraient cette possibilité de pouvoir répondre, à leurs yeux, à ce besoin exprimé. Le principe de la bourse est le suivant : si la personne bénéficie d'une bourse entière pour la Licence, elle ne paye que 11 000 FCFA l'année, ce qui correspond aux frais de dossiers. Les mensualités sont prises en charge par la municipalité. Par contre, la sélection des étudiants se fait par les établissements qui les choisissent en fonction des profils recherchés et selon leur politique d'admission²⁸. La Mairie joue, dans ce cas, un rôle d'interface entre les demandeurs et les IESP partenaires et de pourvoyeur de ressources.

Cette formation de partenariat peut être profitable aux différentes parties prenantes. Pour les IESP et les étudiants, c'est une occasion de promouvoir les formations et de se former et, pour les municipalités, une politique permettant aux élus de mieux se positionner sur la scène politique et éventuellement de disposer d'un personnel qualifié au sein des structures du parti et des équipes de direction. On ne peut pas le nier, les anciens boursiers sont souvent animés par un sentiment de redevabilité.

3.2. Stratégies des IES pour attirer des étudiants et pour se positionner dans le champ

L'enseignement supérieur est aujourd'hui un véritable marché. Chaque promoteur d'IESP essaie de se positionner, d'une manière ou d'une autre. Pour ce faire, il est important d'attirer des étudiants (selon des critères et des profils différents), mais plus encore, il faut que la réputation soit positive, autant en termes de qualité de la formation que sur de taux de promotion et d'insertion professionnelle. En effet, l'attractivité des IESP se fonde, en grande partie, sur leur réputation et sur une démarche consciente et offensive en direction de publics cibles. Beaucoup de ces établissements effectuent des inserts publicitaires dans la presse locale et internationale et mettent des panneaux publicitaires sur les grands axes routiers de la capitale. Cette politique de communication est bien ciblée, et vise à mettre toujours en avant les atouts supposés ou réels de l'institution.

²⁸ L'IESP peut ouvrir des places dans une de ses filières et les réserver à des orphelins, par exemple.

« La réputation de cette business school [l'ISM] n'est plus à démontrer. Certifié ISO, (...) Reconnu par le CAMES (...), le Groupe a cofondé l'Association africaine des écoles de commerce. (...) adhésion à la Fondation européenne pour le développement du management (...) classée quatrième meilleure école de management d'Afrique francophone par Jeune Afrique en 2013... » : tel est le message qu'on peut lire sur le site web de l'ISM.

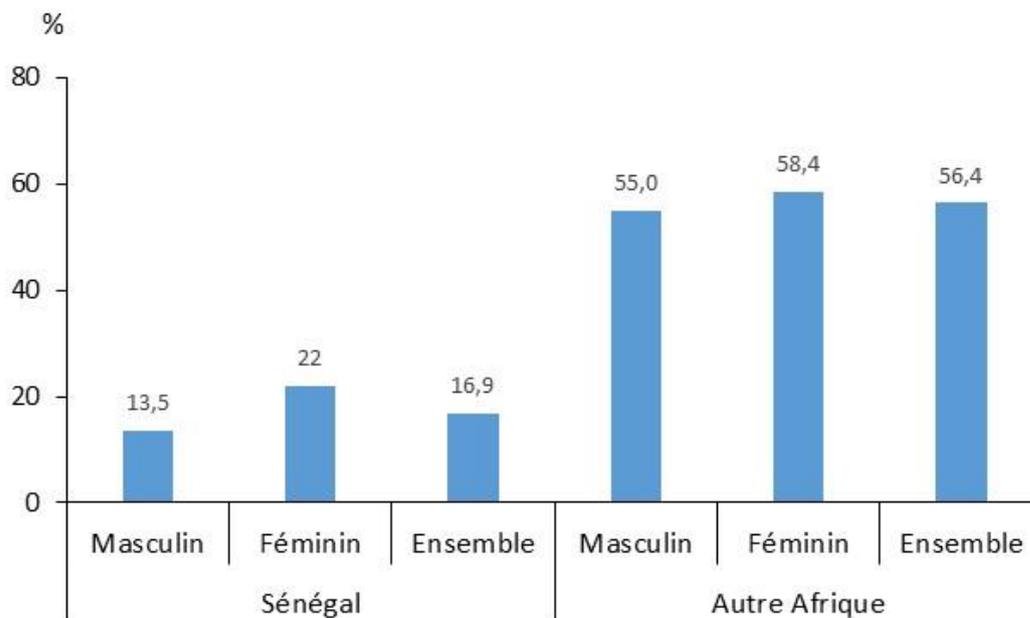
Les IESP qui en ont les moyens organisent des campagnes de recrutement à l'étranger entre mai et juillet, car avoir des étudiants étrangers contribue à construire le label de l'institut. Des meetings sont organisés avec les anciens étudiants de ces pays et des communications sont faites auprès des autorités de ces mêmes pays. Parfois, ce sont ces autorités qui orientent directement les étudiants au Sénégal et dans ces IESP. Quand c'est le cas, la prise en charge des étudiants se fait directement par l'intermédiaire des ambassades.

Il convient de noter que les IESP, surtout à Dakar, n'auraient sans doute pas été aussi nombreuses sans l'apport d'étudiants étrangers provenant des pays de la sous-région ouest africaine (Mali, Mauritanie, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Bénin...), mais aussi de l'Afrique Centrale (Cameroun, Gabon, Tchad, Centrafrique...) et Orientale comme Djibouti, Comores, Madagascar... (voir plus loin pour les réseaux tissés par les IESP sénégalaises).

La prise en compte de la nationalité révèle que, si 83,1% des étudiants sénégalais fréquentent un établissement public, les étudiants d'origine étrangère venant d'un autre pays africain sont majoritairement inscrits dans le secteur privé laïc (53,4%) ; dans les deux cas, ce secteur privé laïc est davantage fréquenté par les étudiantes (Graphique 5).

Graphique 5 : Pourcentage des étudiants fréquentant un établissement privé, selon le sexe et la nationalité

Source : RGHAE, 2013



Dans les IESP, les communautés de ressortissants²⁹ sont souvent mobilisées dans l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers. Ces dispositions particulières sont très appréciées lorsque le projet de mobilité se construit. D'une manière générale, les directions d'établissements estiment que leurs activités, qui consistent en journées culturelles, conférences, journées d'intégration et visites de la ville, permettent une bonne intégration de ces étudiants, et les rendent davantage captifs.

Les étudiants choisissent Dakar, ville qui est devenue un pôle académique, du fait de la stabilité de son environnement, de la pluralité de l'offre et de son passé colonial (les premières formations supérieures se sont implantées dans la région, à l'époque coloniale, depuis l'École William Ponty en passant par l'université de Dakar). Pour certains étudiants étrangers, étudier au Sénégal représente aussi une grande opportunité pour trouver rapidement un travail une fois de retour au pays, ou pour une poursuite d'études vers un pays européen.

Actuellement, certaines IESP ont adopté, dans leur stratégie, un système qui leur permet de pouvoir rendre captives les familles des futurs étudiants et de travailler sur leurs pré-requis. Si, auparavant, elles ne s'intéressaient qu'aux individus du niveau Bac ou post Bac, aujourd'hui, dans cet espace concurrentiel de l'éducation, et surtout pour une meilleure manière de façonner un produit typiquement à l'image de l'Institut, certaines mutations s'opèrent. Des Instituts ont ainsi ouvert des cycles de formation au niveau primaire et secondaire. L'exemple le plus parlant est donné par le Groupe ISM. Comme l'explique un professeur de l'établissement :

« À l'ISM, c'est une intégration verticale et horizontale qui s'opère. Verticalement dans la mesure où on regroupe de nombreux cycles. On ne s'arrête pas seulement au supérieur. Aujourd'hui, on a 6 lycées d'excellence à travers le Sénégal et qui font un résultat exceptionnel : Kaolack, Saint Louis, Louga, Thiès et 2 à Dakar. A Thiès, ils ont fait 100 % de réussite au BAC et dès le premier tour. D'ailleurs, on a des campus dans toutes les régions. Je pense qu'il nous reste juste à couvrir Kédougou et les dernières régions créées au Sénégal ».

En réalité, les institutions façonnent leurs produits, ici les étudiants, pour les rendre plus opérationnels sur le marché du travail, selon l'orientation qu'ils ont choisie. Ainsi, pour nombre d'entre eux, la formation, dans sa globalité, occupe une place très importante dans la quête de la connaissance et de l'emploi. Tout le monde peut accéder à la connaissance, quel que soit l'établissement où il est inscrit car les domaines disciplinaires peuvent être les mêmes. Toutefois, le professionnalisme, qui rentre dans les compétences du savoir-faire et du savoir-être, peut différer d'une personne à une autre. C'est cette valeur qui permet aussi d'occuper durablement un poste de travail. Par conséquent, les IESP plus influentes mettent en avant l'importance du sens de la responsabilité et de la créativité.

²⁹ Il s'agit ici des associations (étudiantes ou non) de ressortissants d'un des pays d'appartenance des étudiants.

3.3. Les réseaux tissés par les IESP

Les IESP ont aujourd'hui une bonne présence sur l'échiquier national, tant dans l'offre de formation – qui n'est plus à démontrer –, que dans l'opinion publique et dans l'espace entrepreneurial. Sur plusieurs espaces et dans plusieurs villes, les IESP sont présentes et offrent un meilleur maillage territorial, notamment grâce aux établissements qui disposent de plusieurs campus.

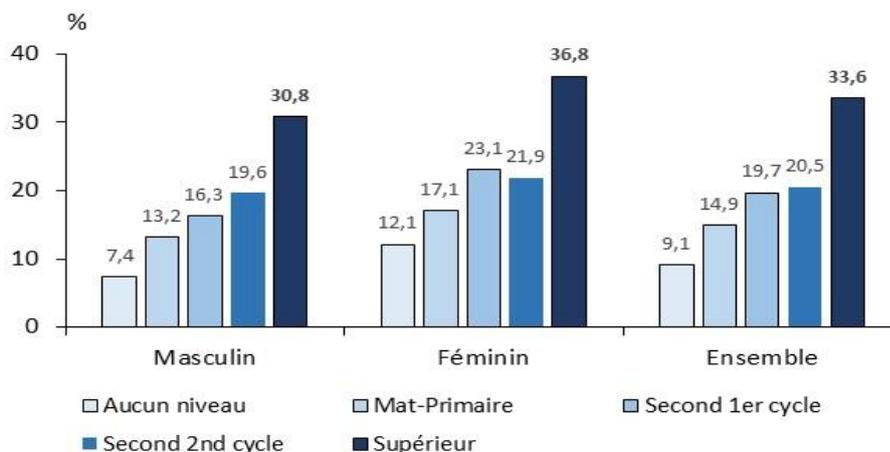
Les établissements sont aussi parfois intégrés dans un réseau transnational, comme BEM, l'UCAO ou encore l'ISM. Ce dernier bénéficie, au même titre que les autres établissements du Groupe, d'un riche portefeuille partenarial³⁰. A cet effet, les étudiants de l'ISM-Ziguinchor, l'ISM-Thiès, l'ISM-Saint-Louis sont admissibles aux différents programmes d'échanges, de double diplomation et d'admission internationale organisés par la Direction des affaires internationales.

L'UCAO, elle, fait partie d'un réseau des Universités Catholique de l'Afrique de l'Ouest qui a son siège en Côte d'Ivoire. L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

La relation entre les étudiants et l'environnement des IESP reste très étroite. Elle se fonde sur une perpétuelle accommodation à double sens. Les étudiants sont obligés de respecter le règlement intérieur de l'Institut et de s'adapter au cadre institutionnel. De plus, cette proximité peut aussi s'expliquer par l'histoire scolaire familiale. Parmi les étudiants résidant chez leurs parents, la part de ceux qui fréquentent un établissement privé augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage (donc de leur père ou de leur mère), avec des valeurs nettement plus élevées lorsque le chef de ménage a lui-même atteint le niveau supérieur (Graphique 6). L'écart est particulièrement marqué pour les filles des chefs de ménage.

Graphique 6 : Répartition des types d'établissement fréquentés par les étudiants enfants du chef de ménage selon le type d'établissement fréquenté par le chef de ménage

Source : RGPFAE, 2013



³⁰ L'ISM a été racheté par Galileo Global Education (GGE), propriété du fonds d'investissement américain Providence Equity Partners. L'établissement peut ainsi profiter de son appartenance au groupe.

Les parents ayant fréquenté un établissement privé ont donc tendance à y inscrire leurs enfants, ce qui a pour effet non seulement de renforcer les liens des étudiants avec l'établissement mais aussi à étendre le réseau social et professionnel de l'établissement.

Les IESP sont, de ce point de vue, très exigeantes et impriment leur empreinte dans le parcours des étudiants. Ces derniers sont également obligés de s'acquitter de leur scolarité car c'est ce qui fait vivre l'établissement et assure sa longévité.

Les établissements dans leur gestion restent aussi très flexibles³¹, pour créer un climat de cohésion sociale en leur sein. On nous a d'ailleurs signalé qu'au sein de l'UCAO, qui est une université d'obédience catholique, existe un « *dahira* »³² qui a pour fonction de faciliter l'intégration des étudiants.

³¹ Ils ne sont pas soumis aux mêmes contraintes des organes de gouvernance (assemblée d'université, conseil d'administration...), comme pour les universités publiques.

³² Regroupement de musulmans par affiliation confrérique.

4. Production, reproduction ou diminution des inégalités

La création des IESP répond en partie aux dynamiques du marché de l'enseignement supérieur. Les universités publiques sont disqualifiées par une partie des familles sénégalaises et étrangères du fait de dysfonctionnements multiformes, répétitifs ; l'accès à l'enseignement supérieur se pose ainsi sous une forme d'exigence de qualité, moyennant un certain coût. L'une des conditions premières pour accéder à l'offre du secteur privé reste la capacité financière. Il faut d'abord s'acquitter des frais d'inscription, mais aussi faire face à toutes les dépenses exigées par la vie dans une grande ville africaine comme Dakar (hébergement, restauration, transports, habillement, matériels de travail, etc.). S'il peut être un signe de la qualité de l'établissement au regard des tarifs appliqués dans certains quartiers, notamment de la capitale sénégalaise, le coût de scolarité établit *de facto* une hiérarchie entre les établissements. Les institutions relevant de la Conférence des grandes écoles (IAM, CESAG, ISM, BEM, SUP DECO, ENSA), ainsi que les premières générations d'universités attirent l'essentiel des étudiants issus de familles dotées de certaines ressources financières, généralement les classes moyennes, voire dans certains cas la bourgeoisie. Les frais d'inscription sont variables, mais leur montant instaure *de facto* une différenciation entre les établissements.

La sélectivité financière se double ici d'une sélectivité académique : en effet, les bacheliers recrutés dans ces établissements sont issus pour la plupart des meilleurs lycées dakarois, publics et privés à la fois, eux-aussi généralement situés dans les quartiers de classes moyennes et couches sociales aisées. Ces étudiants ont bénéficié d'un bon encadrement dans ces écoles dotées d'infrastructures solides, équipées en bibliothèques bien fournies et disposant de centres de ressources informatiques leur permettant d'effectuer des recherches poussées sur les matières enseignées. Les capacités d'apprentissage de ces bacheliers des grands lycées publics et privés ont été renforcées par des dispositifs d'encadrement particulier comme l'accompagnement par des répétiteurs à domicile, notamment pour certaines disciplines réputées difficiles comme les mathématiques, la physique, la biologie, la chimie ou encore les langues étrangères appliquées, en particulier l'anglais. Leur environnement familial leur permet en outre d'être plus en phase avec le contenu des manuels, souvent abstraits pour des élèves originaires des banlieues populaires ou encore de l'intérieur du pays. D'ailleurs, ce défaut de capital culturel a été nettement constaté lors de l'orientation par l'État de bacheliers du secteur public vers des universités privées habituées à accueillir des enfants de classe moyenne, voire de classes moyennes supérieures : la plupart d'entre eux ont dû apprendre de nouveaux codes langagiers, comportementaux, relationnels et institutionnels, processus qui aurait pris plusieurs années pour nombre de ces récipiendaires avant de se mettre au niveau de leurs camarades. Ce handicap culturel initial est d'autant plus lourd que ces bacheliers orientés par l'État ne sont pas parmi les meilleurs bacheliers du public : ce sont ceux qui ont obtenu les plus basses moyennes lors de l'épreuve du baccalauréat et dont n'ont pas voulu les grandes universités publiques sénégalaises ou même les nouvelles qui ont été mises en place vers la fin de la décennie 2010.

De fait, s'il y a une dose de méritocratie dans le recrutement de l'élite des établissements privés – l'admission intervenant après tout *a minima* après le bac, et suivant une exigence en termes d'acquis et de compétences présumées—, le critère décisif dans la sélection reste tout de même l'argent, qui génère *de facto* des inégalités en fonction des revenus et/ou des patrimoines.

Il y a de fait une géographie sociale des universités privées sénégalaises qui conforte l'idée d'une offre à plusieurs vitesses. Les quartiers centraux de Dakar, tels que Plateau, Point E, Mermoz, Fann, Amitiés et les Almadies sont les lieux de prédilection des établissements ayant pignon sur rue, des IESP les plus cotées, qu'il s'agisse des institutions fédérées autour de la confédération des grandes écoles ou encore des têtes de files de ces mêmes confédérations. Ces établissements, tels que BEM, fonctionnent comme des réseaux : les étudiants doivent payer des frais d'inscription importants, mais à la clé ils bénéficient d'un corps professoral constitué d'enseignants réputés du secteur public, mais aussi de professionnels et d'universitaires venus de pays étrangers, notamment du Nord ; mieux, ils sont mis en relation avec des entreprises pour les stages, de sorte que naît un esprit d'établissement qui fait que l'inscription dans l'école vaut quasiment intégration d'un réseau de formation et d'employabilité dont l'efficacité se démontre d'année en année. Dans les périphéries et à l'intérieur du pays, se retrouvent les établissements du deuxième ou du troisième choix³³, dont les étudiants sont surtout issus des classes moyennes inférieures ou de familles défavorisées en ressources mais qui ont décidé d'investir dans l'éducation supérieure de l'un de leurs membres, notamment pour une formation professionnelle, y compris sous forme de stage, dont on espère qu'elle débouchera assez rapidement sur l'obtention d'un emploi pour aider à mutualiser les charges auxquelles font face ces ménages. Dans de tels cas, plusieurs membres de la parenté se cotisent pour payer la scolarité : on actionne donc le levier de la solidarité en espérant pouvoir ainsi se raccrocher aux dynamiques économiques actuelles portées par un type de savoir et de savoir-faire particulier.

L'aspect territorial est si prégnant que la ville de Dakar polarise l'essentiel des établissements. Une des conséquences de cette localisation dans la capitale fait que la plupart des étudiants qui sont inscrits à Dakar sont nés, soit l'étranger soit dans les régions. En effet, un quart des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur privé sont nés à Dakar (comme le montre le tableau 5). Les chiffres les plus importants des étudiants nés dans les autres viennent des régions les plus enclavées du Sénégal, exceptée Thiès dont la capitale régionale éponyme se trouve à 70 km de Dakar (Tambacounda – 21,3 % ; Kédougou – 20 %).

³³ Ce ne sont pas des établissements que l'on choisit d'emblée au moment de l'orientation, quelle que soit la filière visée.

Tableau 5 : Pourcentage des étudiants résidant à Dakar fréquentant un établissement privé selon leur région de naissance, et selon le sexe

Source : RGPHAE, 2013

Région de naissance	Hommes	Femmes	Ensemble
Pays étranger	51,9	53,8	52,7
Dakar	22,6	28,1	25,2
Ziguinchor	12,3	21,2	15,0
Diourbel	8,5	23,9	14,7
Saint-Louis	11,8	25,5	17,0
Tambacounda	12,5	34,1	21,3
Kaolack	12,1	23,3	16,3
Thies	16,7	29,8	22,8
Louga	16,4	22,9	18,9
Fatick	10,1	13,4	11,5
Kolda	15,4	21,2	17,1
Matam	14,8	-	14,3
Kaffrine	9,8	-	14,0
Kedougou	5,6	-	20,0
Sedhiou	2,7	-	5,6

La situation géographique produit donc des inégalités territoriales du point de vue du standing, de la réputation, mais aussi de la qualité des enseignants. On l'a constaté dans les pages précédentes : aux établissements des quartiers centraux, des enseignants recrutés après le doctorat, présentant toutes les garanties académiques quant à leur qualification et leurs compétences, mais aussi des vacataires issus de l'université publique dont la compétence est éprouvée ; à la plupart des universités périphériques dakaroises, mais aussi du reste du pays, des enseignants aux titres universitaires variables, parfois de niveau Master, souvent recrutés sur la base de l'interconnaissance et de la recommandation, parfois mal et irrégulièrement payés, pas forcément reconnus dans la communauté académique en tant que collègues et pairs. Ces derniers sont souvent "cumulards", c'est-à-dire qu'ils prennent autant qu'ils peuvent de vacances pour pouvoir s'assurer un salaire acceptable à défaut de bénéficier de toutes les garanties de l'employabilité.

Si certaines universités d'élite du secteur privé peuvent facilement offrir des formations de la licence au Master, il n'en est pas de même des IESP de la périphérie et de l'intérieur du pays. Il se dessine par conséquent une fracture : aux quartiers centraux de Dakar, l'enseignement supérieur de qualité doublé d'un affichage professionnalisant revendiqué et mis en avant ; au reste de la ville et du pays, des apprentissages de moindre envergure pouvant constituer même un handicap au terme de la formation. Souvent sont recrutés dans ce type d'établissements des étudiants, ni désirés par les universités publiques, ni orientés par l'État vers le privé : le niveau d'admission pose déjà problème, alors que le parcours n'arrive pas à donner toutes les cartes pour une formation permettant de se poser en favori dans les compétitions.

De fait, les diplômes obtenus au terme de la formation sont aussi constitutifs de clivages et de différenciation entre les étudiants. A BEM, la formation est davantage axée sur les nouvelles dynamiques du marché du travail, en l'occurrence l'économie des services. Des partenariats sont noués avec plusieurs universités étrangères, mais aussi des entreprises qui accueillent, entre autres, les étudiants pour leurs stages. De plus, les formations permettent aux diplômés de se positionner avec plus de préparation sur le marché du travail. Il en va de même pour ITECOM qui bénéficie d'une vingtaine d'années d'expériences dans le domaine. Plus d'une dizaine de ses programmes en licence et en Master sont reconnus par le CAMES : c'est l'un des arguments qu'avance l'établissement pour prouver le sérieux de son offre et la qualité de ses diplômes. Cette réputation lui vaut d'attirer aujourd'hui quelques 3 000 étudiants, un des effectifs les plus importants dans l'enseignement supérieur privé au Sénégal. De fait, les diplômes ne sont pas crédités de la même valeur suivant l'établissement de formation. Encore une fois, ce sont les établissements des quartiers centraux qui sont les plus côtés et les plus réputés : non seulement ils attirent les Sénégalais qui en ont les moyens, mais aussi des étrangers, notamment de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Des pays ont signé par exemple des conventions avec des établissements pour la formation de leurs étudiants dans le domaine de l'administration ou de l'informatique : à leur retour, ils se trouvent employés dans leur pays.

Ces éléments attestent que les IESP participent à la production ou à la reproduction de certains types d'inégalités, notamment socio-économiques et académiques. Pour autant, sur nombre d'aspects, ces IESP contribuent à réduire les inégalités qui structurent l'enseignement supérieur au Sénégal.

D'abord, elles contribuent à la diversification de l'offre de l'enseignement supérieur. Les bacheliers qui n'ont pas été orientés dans les universités publiques ou privées peuvent, moyennant certaines conditions financières, accéder à l'université. Ils trouvent ainsi un moyen de continuer leurs études, parfois en empruntant des filières de leur choix comme l'informatique, le commerce, le marketing, les sciences juridiques, celles des universités publiques pouvant être saturées ou ne leur convenant pas.

Ensuite, les institutions privées d'enseignement supérieur contribuent à la réduction des inégalités territoriales. Certains établissements comme ISM, ITECOM ou encore UCAO sont aussi implantés dans plusieurs régions du Sénégal, permettant ainsi de rapprocher l'offre des demandeurs qui n'auraient pas les capacités d'aller jusqu'à Dakar poursuivre leurs études. Ils ont aussi là l'occasion de bénéficier d'une formation à moindre coût, parce que non accablés par des préoccupations afférentes à d'autres aspects de la formation comme la restauration, l'hébergement ou encore le transport dans certains cas. Les IESP permettent ainsi d'assurer un meilleur maillage territorial, s'autorisant à toucher des zones que l'université publique n'a pas encore investies.

Les IESP innovent aussi en se positionnant sur des créneaux peu offerts par les pouvoirs publics. En effet, l'éducation confessionnelle tarde à se concrétiser dans le tertiaire, ce qui laisse de côté nombre de bacheliers issus par exemple de l'éducation arabo-islamique. Ont été créées des universités d'origine musulmane, mais elles sont la plupart du temps axées sur les langues, le Droit ou encore l'Histoire. Au début des années 2000 a été créée une université qui visait à donner une formation technique et professionnelle aux pensionnaires des lycées arabo-islamiques ou franco-arabes, voire moyennant certaines passerelles, aux diplômés des écoles coraniques classiques ; il s'agissait de l'Université Al-Azhar dont le Directeur raconte ici les conditions de la mise en place :

« C'est en 2004, après la disparition de Cheikh Moukhtada que Sérigne Mame Mor, son fils aîné, a pris la décision de créer une université qui va constituer un prolongement pour les instituts Al Azhar pour permettre au Bachelier de continuer les études. Il faut savoir que nous avons une cible particulière, nous ne prenons que les étudiants qui ont un BAC arabe, les bacheliers de l'État pour la plupart. Bien même avant l'organisation du BAC arabe par l'office du BAC, il y avait des baccalauréats, mais c'était des diplômés d'écoles³⁴.

C'est la raison pour laquelle Serigne Mame Mor a créé ici au Sénégal une université qui va accueillir ces étudiants pour leur permettre de rester au Sénégal et d'y faire leurs études supérieures. Vous savez, c'est trop risqué de former des étudiants et de les laisser partir ailleurs, avec les problèmes que nous connaissons, surtout sur le plan de la sécurité, sur le plan géopolitique ; ça fait partie des raisons qui ont amené Serigne Mame Mor à créer cette université pour nos jeunes étudiants, les garder ici au Sénégal, leur donner une formation diplômante qui leur permettra de trouver du travail » (Entretien avec le Directeur de Al Azhar).

En dépit de leur caractère privé et de leur vocation à faire du profit, les IESP jouent un rôle aussi dans l'amorce d'une dynamique de mixité sociale, fait accentué dans les établissements d'origine confessionnelle où diverses politiques de réduction des frais de scolarité, d'exonération ou de bourses sociales permettent d'accueillir des étudiants

³⁴ C'est un diplôme dont la reconnaissance n'est pas assurée au-delà de l'établissement qui l'a délivré.

d'origine sociale diverse. Cette prise en compte de la situation sociale des candidats correspond à une certaine philosophie consistant à réduire les écarts en tous genres entre étudiants, mais également à une stratégie de marketing et de communication, adoptée pour attirer davantage d'étudiants. Cette volonté a été poussée au maximum quand les universités privées ont commencé à accueillir des bacheliers orientés par l'État.

Les IESP offrent également des conditions d'un meilleur encadrement des étudiants. Les effectifs y sont réduits, et le suivi beaucoup plus aisé : les enseignants, contrairement au public, ne sont pas sollicités plus que de raison pour les cours et les corrections des copies d'examen. Une certaine proximité y est donc possible entre les formateurs et les étudiants, donnant lieu dans certains cas à une forme de suivi personnalisé. Les étudiants s'y sentent davantage acteurs de leur formation : ils ont plus d'occasions d'échanger avec les enseignants, et donc d'extérioriser et de trouver une oreille plus attentive à leurs préoccupations, à leurs difficultés et leur devenir, ne serait-ce qu'en termes de conseils, ce qui est plus difficile dans les amphithéâtres bondés du secteur public.

Les IESP affichent surtout une préoccupation pour l'emploi. Une des critiques, souvent formulée à l'encontre de l'université publique, est qu'elle ne prépare pas à l'emploi, qu'elle est déconnectée du monde du travail. Les IESP se positionnent ainsi sur ce créneau : elles font en sorte que leurs formations répondent aux besoins de l'économie, notamment du secteur privé national et international. Il est à noter que les IESP ne s'inscrivent pas toutes dans les mêmes marchés de filières, et cela est fonction de leurs réseaux et de leurs publics cibles.

5. Retour sur les inégalités : entre représentations des inégalités dans le secteur éducatif et production d'inégales conditions de mobilité sociale

Les discours des acteurs de l'enseignement supérieur privé mettent l'accent sur les inégalités qui ont commencé lors d'étapes antérieures à la formation supérieure des étudiants : en effet, les établissements où les premières années d'études ont été réalisées, et par conséquent les zones géographiques de provenance, sont présentés comme constitutifs des différenciations en défaveur de certains dans les étapes ultérieures du cursus, ici le cursus post-bac. Certains étudiants viennent des régions de l'intérieur du pays ou périphériques de la capitale, souvent défavorisées du point de vue de l'équipement, ne disposant pas de suffisamment de tables bancs, de manuels et d'ouvrages de nature à aider à approfondir les enseignements ; il manque aussi dans ces régions des enseignants, en particulier dans des disciplines comme les mathématiques, les sciences physiques et chimiques ou même dans certaines matières comme la philosophie, ce qui crée des difficultés dans les apprentissages, notamment quand les élèves rejoignent les établissements d'enseignement supérieur de la capitale, en particulier privés.

Dans ces zones reculées aussi, les nouvelles technologies font souvent défaut, de sorte que certains bacheliers viennent à Dakar sans être familiarisés avec l'outil informatique, ce qui génère aussi des appropriations inégales de ces dispositifs techniques censés faciliter les apprentissages, créer une certaine rapidité dans la recherche de l'information pertinente lorsqu'ils permettent un accès à internet. Ces apprentissages initiaux et inégaux font que la plupart des étudiants de l'intérieur, et aujourd'hui aussi de certaines banlieues populaires de la capitale sénégalaise, sont dans des conditions défavorables pour aborder les études supérieures, ce qui se ressent en particulier dans les premières années de formation où des écarts sont notés par rapport à leurs camarades de quartiers dakarois plus aisés.

Les différenciations en termes d'offres de formations sont aussi mises en relation avec l'orientation des bacheliers. Alors que certains étudiants, qui sont bénéficiaires d'un entourage familial familier de l'école et de ses classements, de ses filières, et de ses rapports à l'environnement de travail – qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé –, semblent avertis quant à leurs établissements de destination et aux offres de leur choix, d'autres étudiants donnent au contraire l'impression d'être emportés par un courant puissant qu'ils ne maîtrisent pas : il en est ainsi de certains bacheliers, notamment orientés par l'État qui définit lui-même le type d'établissements qui les accueille, ainsi que la formation qu'ils vont suivre, sans être dans l'immédiat en mesure d'évaluer toutes les conséquences de cette nouvelle affiliation demandant de nouveaux apprentissages, parfois très complexes :

« En fait, ce n'est pas mon choix après le bac. Il y a une plateforme que l'État a mise en place, et nous choisissons les filières sur lesquelles nous souhaiterions étudier. Au départ j'avais choisi des universités publiques mais j'ai été orienté ici » (Extrait d'un entretien avec un étudiant à ITECOM).

Les enquêtes montrent également que les ressources financières, matérielles ou le "coaching" actif ou "implicite" (c'est-à-dire la possibilité de mobiliser des membres de sa famille ou de son réseau élargi ou l'émulation, ou disons le mimétisme par rapport à un milieu d'interconnaissance constitué par des ressortissants d'un même village, d'un même

quartier, d'une région, etc. ou structuré par la fréquentation d'un même établissement) sont intégrés par les acteurs comme pouvant occasionner des inégalités, non seulement dans l'appropriation mentale des études supérieures, mais aussi dans les performances ou contre-performances des étudiants. Il s'établit ainsi une hiérarchie des étudiants en fonction des revenus des parents ou des moyens mobilisables par le/les réseaux, des bourses de l'État ou des collectivités locales, en l'occurrence la mairie de Dakar, la plus dotée d'entre elles, ou encore en fonction de la possibilité de se faire financer par un petit travail. Dans tous les cas, ceux qui peuvent se prévaloir de moyens importants leur permettant de dérouler un parcours académique sans heurts, voire d'excellence, sont des *happy few* ou sont réputés comme tels dans les discours des acteurs. Peu dotés, mais poussés par la contrainte et s'informant sans relâche sur les possibilités existantes, certains étudiants parviennent, de leur propre initiative, à s'inscrire dans le privé et à y faire carrière d'étudiant :

« Je bénéficie d'une bourse de la Mairie de la ville de Dakar. Elle paie pour moi 805 000 FCFA. Comme ma mère ne pouvait pas payer pour moi, mon frère avait payé la première année. Mais il avait beaucoup de charges quand j'ai commencé en deuxième année. On m'a dit que la Mairie de Dakar octroie des bourses aux étudiants, donc j'ai fait une demande et par la grâce de Dieu, ça a marché. Je suis allé vers la ville de Dakar, j'ai déposé [un dossier] et ils m'ont accepté » (Extrait d'un entretien avec une étudiante à ITECOM).

L'un des thèmes les plus consensuels quand il est question des inégalités dans l'enseignement supérieur privé, c'est la différence de qualité entre les établissements, permettant d'opérer des choix qui renseignent *de facto* sur les hiérarchies qu'établissent les étudiants et leurs proches entre les différentes universités, écoles et instituts constitutifs du paysage de l'enseignement supérieur privé sénégalais. Ces renseignements sont mobilisés à partir de la lecture de la presse, à partir des rumeurs de réputation, à partir du bouche-à-oreille qu'occasionnent des milieux d'interconnaissance ici à cheval sur l'information de l'éducation supérieure, comme le confirme cet extrait d'un entretien avec le fils d'un inspecteur d'académie inscrit à ITECOM :

« J'étais d'abord à l'université Cheikh Anta Diop où j'ai obtenu une licence de géographie. Comme mon défunt père était inspecteur d'Académie, il avait toujours voulu que je fasse quelque chose en lien avec l'administration. J'ai opté pour la gestion des ressources humaines, j'ai été dans un établissement qui s'appelle UNIPRO, mais dont les programmes n'avaient pas l'agrément du CAMES. J'avais une fois la possibilité d'avoir un poste dans la zone ouest africaine à la suite d'un entretien, mais mon diplôme n'était pas reconnu par le CAMES. Cette année, j'ai décidé de cibler les écoles qui sont reconnues par le CAMES pour avoir un peu de sécurité, voilà pourquoi je suis venu à ITECOM ».

Certains étudiants ont intériorisé depuis le début de leur scolarité l'idée d'une supériorité des établissements privés ; leur cheminement est une histoire de sélection entre les établissements, ceux qui réunissent à la fois des conditions d'études favorables et convenables à leurs aspirations et l'accessibilité quant aux tarifs appliqués ; et ils ont intégré le parcours scolaire comme une compétition nécessitant de mobiliser tous les atouts de son côté :

« J'étais à Saint-Michel avant de venir ici. Je n'ai jamais redoublé dans mon cursus scolaire. Depuis le début de ma scolarité je n'ai jamais fréquenté que des établissements privés. Quand j'ai eu le BAC, je devais aller dans une université publique, mais j'ai freiné, car je n'ai jamais connu un environnement public. C'est pourquoi j'ai décidé de venir ici. C'est un

voisin qui m'a conseillé de venir ici car il y avait reçu une bonne formation. Puisque je fais la série G, je trouve que c'est une continuité de faire la comptabilité. Je bénéficie d'une bourse d'excellence de l'école car je suis major de ma classe. Ici, si vous êtes le major de la classe ou bien que vous êtes classé parmi les premiers, le directeur vous octroie une bourse. Elle représente 50 % des mensualités. C'est mon frère qui paye le reste de mes frais de scolarité » (Extrait d'un entretien avec un étudiant à ITECOM).

S'il y a une hiérarchie qualitative entre établissements, l'offre privée est présentée, y compris par certains responsables d'IESP, comme la plus en phase avec les transformations économiques et sociales qui ont cours au Sénégal, comme la plus ancrée dans son temps. De ce fait, les IESP se positionnent face au secteur public considéré comme défaillant et inadapté à la nouvelle conjoncture socio-économique. Dans cet ordre d'idées, même les promoteurs d'universités privées, y compris dans les banlieues, revendiquent la prééminence de l'offre qu'ils développent :

« D'abord, il faut que les universités publiques changent d'orientation, je pense qu'elles sont un peu dépassées par rapport à leurs offres de formations, je pense qu'il faut moderniser leurs offres de formations ; c'est vrai que ce sont des universités publiques, et que l'université ça a une certaine vocation mais, en termes de formations, on ne dit pas que ça doit être identique aux universités privées, mais quand même offrir des formations qui sont en phase avec les besoins du pays en termes d'emplois et en terme d'entrepreneuriat ; je pense que ce sont des choses qui peuvent être possibles. Également, prendre en compte les besoins des entreprises et former des gens qui sont capables de travailler pour faire émerger les entreprises et apporter des innovations en matière de recherche. Donc, ça pourra permettre aux étudiants qui sont dans le public de ne pas lâcher ; on rencontre certains qui sont à l'université, quand on discute avec eux, ils disent qu'ils sont en train de perdre leur temps à l'université, parce qu'ils sont là pendant des années, ils n'avancent pas et quand ils sortent, ils ne peuvent rien faire, c'est-à-dire qu'on ne les capacite pas³⁵, donc les universités gagneraient quand même si leurs étudiants pouvaient être au même niveau que les étudiants qui sont dans le privé en modernisant les formations ; parce que, dans le privé, les gens s'adaptent rapidement. Actuellement, on parle de pétrole, il y a des instituts qui proposent des formations dans le pétrole, ils s'adaptent rapidement, alors que dans le public, les gens sont toujours dans le carcan, quoi » (Extrait d'un entretien avec l'un des responsables de l'ISDB).

L'arrivée à l'université marque une rupture avec les pratiques d'études et d'encadrement dans les collèges et lycées : le système de punitions est banni, de sorte que la période post-bac appelle une responsabilisation accrue des étudiants ; certains ont intériorisé ces règles depuis les cycles antérieurs, notamment ceux qui ont fréquenté les écoles privées très strictes dans leur fonctionnement quotidien, mais une bonne partie des bacheliers issus des établissements publics ont la réputation de ne pas comprendre d'emblée les normes de socialisation à la vie universitaire, et surtout du privé :

« Dès ma prise de contact avec les étudiants, j'essaye d'établir une liste de présence pour connaître leur origine sociale. Aussi, j'essaie de reconnaître leur visage, d'où ils viennent surtout, parce que c'est important. Souvent, vous voyez des étudiants qui ne viennent jamais à l'heure, ça peut être lié à la position géographique de leur résidence. Étant donné

³⁵ Ils n'ont pas des compétences qui leur permettent d'être immédiatement opérationnels.

que je suis géographe, c'est à partir de leur point d'origine que je pourrais analyser les conditions. Mais, le plus souvent, ces étudiants qui viennent d'ailleurs, ils ne sont pas de Dakar. Il y a très peu d'étudiants qui sont de Dakar, il y en a qui viennent de la région de Fatick, de Saloum, de Tambacounda, de Vélingara, Thiès » (Extrait d'un entretien avec un enseignant du privé).

A côté des retards, sont notés des comportements relatifs au manque d'initiative et de réactivité dans les apprentissages, un rapport frileux à l'oralité et à l'exposition de soi et de ses activités, un manque d'organisation, et la perpétuation d'une culture collégienne et lycéenne faisant que les enseignements reçus ne sont pas approfondis, si ce n'est avec une certaine distance par rapport aux théories et concepts, même si, dans les établissements privés, l'accent est davantage mis sur le côté pratique et pragmatique de la formation. Les étudiants issus des classes moyennes éduquées et globalement aisées sont réputés généralement plus proactifs, réactifs et imaginatifs : très impliqués souvent dans le choix de leurs études et des filières qu'ils suivent, ils sont considérés par les IESP comme étant davantage concernés et sont portés à être exigeants quant au contenu, à l'explicitation des enseignements et à la mise en relation des cours dispensés au regard des attentes du monde du travail, alors que leurs camarades issus des régions de l'intérieur, appartenant à des catégories économiquement sous dotées, font face à des difficultés à l'origine d'une moindre implication dans les apprentissages :

« Pour certains, les conditions sociales se répercutent sur les comportements à l'école. Un étudiant qui vient de l'intérieur du pays qui n'a pas de parent à Dakar, là il trouve énormément de difficultés pour satisfaire ses besoins. Un étudiant avec des conditions sociales difficiles ne pourra pas faire correctement ses études. Souvent ils arrivent le matin en classe sans prendre le petit déjeuner, ou encore, avec la journée continue, ils peuvent rester sans rien manger. Souvent je suis mobilisé pour les aider parce qu'on est en famille. C'est vraiment très difficile pour eux. Je pense que sur ce plan l'État doit revoir les politiques d'orientation des étudiants, par exemple les étudiants qui sont en master peuvent ne pas bénéficier des logements pour céder la place aux étudiants de la première année » (Extrait d'un entretien avec un enseignant du privé).

De manière générale, les étudiants d'établissements privés pensent que leurs diplômes vont leur servir sur le marché du travail. Ils pensent que des formations en logistique, en hôtellerie, en transport, en tourisme, en informatique ou en management correspondent à l'offre d'emploi, et sont convaincus d'avoir des chances de trouver, sinon d'être embauchés, du moins de créer leur propre entreprise au terme de leurs études :

« Il y a d'abord mon cousin qui a fait ses études ici à ITECOM en finances et qui enseigne actuellement à l'université au Congo. Comme les diplômes d'ITECOM sont reconnus par l'État congolais, ils envoient souvent des étudiants qui bénéficient de bourses. Il y a beaucoup de gens au Congo qui travaillent actuellement là-bas qui sont sortis d'ITECOM. Voilà pourquoi mon père a fait des recherches sur l'institut et après je me suis retrouvé là » (Extrait d'un entretien avec un étudiant congolais à ITECOM, à Dakar).

Les promoteurs d'institutions privées d'enseignement supérieur sont également persuadés de contribuer à corriger certains types d'inégalités, notamment celles liées à la langue d'apprentissage. Longtemps, les jeunes sénégalais qui avaient fait un cursus en arabe peinaient à trouver du travail. L'université Al-Azhar leur offre non seulement la possibilité de

poursuivre leurs études à un niveau supérieur, mais elle s'est aussi évertuée à ouvrir une formation prisée en électromécanique, nonobstant la réticence des pouvoirs publics au départ, comme le raconte son directeur au cours d'un entretien :

« Avoir un BAC arabe et un diplôme de technicien supérieur en électromécanique, ça n'existait pas au Sénégal avant. C'est peut-être une révolution. Notre slogan était de "former des imams ingénieurs". Au départ, les inspecteurs qui venaient ici disaient que ce n'était pas possible à cause du profil de l'étudiant : "Vous ne pouvez pas prendre quelqu'un qui ne peut pas lire et écrire en français et le former en électromécanique" ; parce que, pour eux, ces étudiants devraient avoir une base linguistique, technique, mais on a insisté. On a commencé à mettre en place une année préparatoire qui est une année de mise à niveau, de renforcement et d'initiation.

Cette année nous a permis d'aider beaucoup d'étudiants sur le plan linguistique, dans les matières telles que les mathématiques, etc. Il y a aussi un examen de fin d'année préparatoire qui est obligatoire à tout étudiant et c'est sur la base de cet examen qu'on recrute les étudiants qui doivent faire la première année avec le programme BT électromécanique, le programme officiel de l'État. On fait trois ans de formation après l'année préparatoire, ça fait quatre années pour participer aux examens de l'État, avec d'autres étudiants tels que ceux de Delafosse ou de CFPT Sénégal-Japon. Ça a été une expérience et ce programme a donné comme résultat que tous ces étudiants qui ont obtenu un Bac arabe sont tous insérés aujourd'hui ; en tout cas pour la première et la deuxième promotion. Il y a même certains d'entre eux qui ont participé à l'installation de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD). Il y a six de nos sortants qui ont participé à l'installation des tapis roulants avec une société Allemande. Donc, je pense qu'on a créé au Sénégal une révolution ».

De manière générale, l'idée assez répandue est que les établissements privés permettent à certains étudiants qui ne trouvent pas leur place dans l'université publique ou qui ne lui font plus confiance, de s'offrir une formation de nature à faciliter leur intégration sur le marché du travail. Aux yeux de certains, les IESP³⁶ fonctionnent ainsi à la fois comme un moyen de reproduction sociale pour certaines catégories d'étudiants. Pour d'autres en revanche, en particulier les boursiers de l'État ou des collectivités locales, voire de certaines fondations mais issus des catégories populaires urbaines et des régions de l'intérieur du pays, les IESP offrent les conditions d'une mobilité sociale et géographique. Les IESP bénéficient surtout de bonnes conditions d'organisation leur permettant d'être en mesure de répondre à ce type d'attente, par exemple la réalisation complète de leurs programmes, alors que dans le public, la paix scolaire relève d'une gageure :

« Nous, en tant qu'université privée, on peut dire qu'on donne une bonne formation par rapport aux universités publiques parce que nous, la moindre des choses, on termine nos programmes, on respecte les quantums horaires, on respecte le programme même défini. Le planning de l'année 2019-2020 est déjà sur place et on respecte ce planning à la lettre. On respecte les dates d'examen. Si vous regardez bien la façon dont nous nous travaillons,

³⁶ Il s'agit ici surtout des IESP d'élite, les plus réputées.

vous voyez que tout est organisé, tout est ordonné, tout est planifié. Donc là, nous, on n'a pas de problème par rapport à ça » (Extrait d'un entretien avec une des responsables de l'Université du Sahel).

Voilà pourquoi, du point de vue des pouvoirs publics sénégalais, il ne faut pas entretenir l'opposition entre les deux systèmes : ils sont conscients de la nécessité d'offrir un service public, mais ils militent aussi pour la libre entreprise, y compris dans le domaine de la formation universitaire, d'autant plus que l'offre privée répond à la fois à une demande de certaines familles et de l'économie en train de se transformer ; surtout, elle devient de plus en plus perméable à des capitaux venus d'ailleurs et qui investissent dans des secteurs pointus appelant l'enseignement à s'ajuster. La plupart des acteurs au plus haut niveau du système éducatif servent des régimes se réclamant du libéralisme depuis le début des années 2000 : sans doute sont-ils plus impliqués dans la promotion de la libre entreprise éducative. Le développement de l'enseignement supérieur privé est aussi porté par un renouvellement partiel des élites dirigeantes sénégalaises, dont les liens avec certains segments économiques sont de plus en plus manifestes : il y a donc une sorte de convergence entre un libéralisme d'État et le foisonnement du côté des entrepreneurs privés, rarement très loin des pouvoirs politiques et religieux dans le contexte sénégalais.

Conclusion

Aujourd'hui le secteur privé, jadis stigmatisé comme refuge des perdants de la compétition scolaire, notamment au niveau du secondaire, redore son blason, non seulement dans les cycles antérieurs, mais aussi dans l'enseignement supérieur. En une vingtaine d'années, il s'est taillé une place de choix dans le paysage académique sénégalais. Il participe en premier lieu d'une diversification de l'offre d'enseignement supérieur : les universités publiques n'arrivent pas à faire face à une demande éducative de plus en plus informée, davantage exigeante quant aux contenus et aux finalités des formations, présentant aussi un caractère multiforme. En second lieu, de nouvelles compétences sont requises par le marché du travail en constante transformation : l'informatique, le management, le commerce, le marketing, la communication, pour ne citer que des filières où le public tardait à se distinguer, du moins nettement aux yeux de diverses composantes de la société. La transformation de la demande de formation s'est accompagnée d'une revendication des familles autour d'un enseignement de qualité : des enseignants imprégnés de savoirs renouvelés ; des effectifs plus réduits et permettant des apprentissages compris, assimilés et aisément qualifiants ; une insertion dans des réseaux professionnels à même de contribuer à la satisfaction des aspirations de la plupart des jeunes.

L'exigence de qualité et la demande d'employabilité font écho à des dynamiques économiques globales portées par des acteurs financiers de premier plan comme les institutions de Bretton Woods ; elles renvoient également au déploiement de capitaux se jouant allégrement des cadres nationaux et continentaux, y compris dans des secteurs où ils ne sont pas forcément très attendus, comme l'éducation. Ces mutations globales ont trouvé des porteurs au niveau local, c'est-à-dire des acteurs étatiques animateurs d'économies ayant besoin d'un appui étranger – ce qui était le cas du Sénégal des années 1980 et 1990 –, mais ont aussi bénéficié de l'arrivée au pouvoir d'élites se réclamant ouvertement du libéralisme depuis le début des années 2000 : les tenants des régimes qui se succèdent depuis le début du siècle sont des partisans de la libre entreprise, même si parfois ils se définissent comme des libéraux sociaux, se défendant d'être des apôtres d'une exclusive loi du marché.

Les IESP qui se multiplient participent de la diffusion de la culture de l'enseignement supérieur : des territoires qui en étaient éloignés accueillent désormais des établissements de ce type, qu'il s'agisse de la banlieue dakaroise ou de certaines capitales régionales ; ces nouvelles implantations ou encore ces délocalisations concernent à la fois des structures d'élite comme les IESP participant de la conférence des grandes écoles ou des institutions moyennes ou même quasi-anonymes. Elles contribuent par conséquent à changer la géographie des universités ; celles-ci ne sont plus simplement cantonnées à Dakar ou dans quelques villes phares : on en retrouve à plusieurs endroits du pays. Du point de vue spatial, les IESP contribuent à ancrer l'idée d'un enseignement supérieur national, c'est-à-dire qui concernerait effectivement davantage tout le pays, même s'il faut avoir à l'esprit que peu de jeunes accèdent encore aux études universitaires. Certaines IESP s'adaptent à leurs publics, c'est-à-dire offrent des formations à des prix qui se rapprochent du pouvoir d'achat des populations, y compris dans des zones où les individus disposent de peu de ressources, en particulier à la périphérie des villes, mais aussi dans les régions de l'intérieur. Dans tous les cas, certaines des IESP ont gagné en crédibilité dans la mesure où elles font l'effort de se conformer à des standards académiques internationaux leur permettant de

faire labéliser certains de leurs programmes ou de leurs filières par des organismes dédiés à cet effet, à la fois au niveau du pays – l'ANAQ-SUP –, mais aussi à l'échelle continentale, par exemple par le CAMES ; ce processus de crédibilisation passe encore à un autre palier, lorsque ces IESP affichent des partenariats internationaux d'envergure, à la fois avec des universités publiques étrangères, mais aussi des écoles à la réputation internationale. Ainsi, le privé permettrait à ceux qui le choisissent de pouvoir s'inscrire dans les meilleurs créneaux de formation : les étudiants sont à même d'accéder à des diplômes de haute valeur sur le marché du travail ; ces réputations sur le sol sénégalais peuvent aller au-delà, quand des étrangers sont envoyés dans les IESP pour se former, et rentrent par la suite chez eux occuper des postes de cadres, parce que leurs États d'origine se sont portés garants en payant la formation moyennant des conventions avec ces établissements sénégalais.

Les performances qualitatives des IESP ne doivent pas occulter cependant les inégalités qu'elles contribuent à reproduire. Force est de constater d'abord l'existence d'une géographie sociale des IESP : les plus prestigieuses, pratiquant des tarifs hors de portée de la plupart des bourses sénégalaises, s'inscrivant dans de larges réseaux d'influence professionnelle, politique et sociale, se trouvent dans les quartiers des classes moyennes supérieures et bourgeoises sénégalaises (Point E, Mermoz, Sacré Cœur, Almadies, Amitié) ; les établissements de moindre visibilité en termes de qualité et d'attraction sont dans la banlieue et dans les villes de l'intérieur : ils s'adaptent certainement aux moyens des habitants, mais les diplômes qu'ils délivrent ont moins de valeur sur le marché des IESP. Elles confortent par conséquent les inégalités économiques. Il se constitue une hiérarchie, voire une noblesse des IESP alimentée en particulier par les établissements membres de la Conférence des grandes écoles.

Les IESP renforcent également les inégalités culturelles : la preuve en a été faite quand certains bacheliers non accueillis par les universités publiques ont été orientés par l'État dans ces IESP. En effet, de niveau moyen ou faible, venus pour la plupart du monde rural et des banlieues des grandes villes, ces bacheliers affectés dans ces établissements sans leur mot à dire, ont souffert pendant les premières années d'études supérieures, face à la concurrence plus informée, plus aguerrie, et plus pragmatique de leurs camarades issus des grands lycées publics dakarois, et des prestigieux lycées privés de la capitale. Ils ont dû apprendre de nouvelles façons de travailler, de nouveaux rapports aux études, et de nouvelles manières d'être auxquelles ils n'étaient pas *a priori* préparés. Des dispositifs ont été spécialement créés pour eux pour leur « mise à niveau » : ils doivent changer pour répondre à des attentes implicites ou explicites de certaines IESP.

Les IESP participent donc de la diversification de l'offre, de la réduction des inégalités territoriales et de genre, mais elles renforcent les inégalités sociales, économiques et culturelles.

Bibliographie sélective

Cissé, F., Daffé, G., Diagne, A., 2004, « Les inégalités dans l'accès à l'éducation au Sénégal », *Revue d'économie du développement*, 2004/2 (vol.12), p.107-122.

Dia, H., Hugon, C., d'Aiglepierre R., 2016 -2, « États réformateurs et éducation arabo-islamique en Afrique : vers un compromis historique ? », *Afrique contemporaine*, n°257, pp. 11- 23

Dia, H., 2015, « Les arabophones parmi l'élite sénégalaise », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 14, pp. 187-206.

Dia, H., 2014, « L'Afrique qualifiée dans la mondialisation », *Hommes et migrations*, juillet-août-septembre 209 p.

Diop, B. B., 2019, *Les syndicats dans l'Histoire : regard et partition universitaires*, Dakar, L'harmattan, 227 p.

Gomis, S., 2016, « Inégalités sociales et accès à la scolarisation et à la formation au Sénégal : cas des lycées Lamine Guèye et Seydou Nourou Tall, et des instituts supérieurs ITECOM et ISM », in (Collectif), *Les sciences sociales au Sénégal*, Dakar, CODESRIA, pp.159-174.

Goudiaby, J. A., 2014, *L'université et la recherche au Sénégal. À la croisée des chemins entre héritages, marché et réforme LMD*, Louvain-la-neuve, Académia, 388 p.

Hane, F., 2019, « Égalité de genre ou utopie égalitaire dans l'enseignement supérieur au Sénégal », communication au colloque Nouvelles dynamiques de l'éducation en Afrique de l'Ouest : du préscolaire à l'enseignement supérieur, Université Assane Seck de Ziguinchor, 7-8-9 novembre.

Niane, B., 2009, « Entre public et privé : de quelques mutations dans l'espace de l'enseignement supérieur au Sénégal », in *Écritures plurielles – Revue semestrielle d'études universitaires*, Dakar, FASTEF – UCAD, n° 2, janvier pp. 145-160.

Niasse, B., 2017, *La qualité et l'assurance qualité dans l'éducation et la formation. Quelles politiques pour quelles pratiques dans l'enseignement supérieur ? Le cas du privé au Sénégal*. thèse de doctorat en éducation et formation, UCAD, FASTEF, 635 p.

Sall, A. S., 2016, *La gouvernance universitaire. Une expérience africaine*, Dakar, Codesria, 219 p.

Soumaré, E.M, Kandji, M., 2017, *L'enseignement privé au Sénégal. Histoire, mutations, ruptures*, Dakar, L'Harmattan, 246 p.

Sy, H., 2015, *Classes moyennes et marché de l'enseignement supérieur. Aspirations et stratégies en contextes d'incertitudes*, Paris, L'harmattan, 235 pages.

Sy, A. M., 2017, *L'enseignement supérieur public au Sénégal sous-contrat*, Dakar, PUD, 252 p.

Tamba, M., 2018, *Dynamique syndicale dans l'enseignement supérieur au Sénégal. L'exemple du SAES*, Dakar, L'Harmattan, 203 p.

Liste des sigles et acronymes

ANAQ-Sup : Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BEM : Bordeaux école de management

CAMES : Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur

CFPT : Centre de Formation Professionnelle et Technique

DGES : Direction générale de l'enseignement supérieur

IACOM : Institut africain de commerce et de marketing

IESP : Institut d'enseignement supérieur privé

IPFORMED : Institut privé de formation et de recherches médicales de Dakar

ISDB : Institut Supérieur Dakar Banlieue

ISEP : institut supérieur d'enseignement professionnel

ISM : Institut supérieur de management

ITECOM : Institut Technique de Commerce

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

PME : Petite et moyenne entreprise

PMI : Petite et moyenne industrie

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UCAO : Université catholique de l'Afrique de l'ouest

UGB : Université Gaston Berger

UT : Université de Thiès

Qu'est-ce que le groupe AFD ?

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la développement durable.
Pour un monde en commun.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Dépôt légal 4^e trimestre 2020

ISSN 2492 - 2846 © AFD

Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Conception et réalisation AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications
de la collection Papiers de recherche :
[https://www.afd.fr/fr/collection/papiers-
de-recherche](https://www.afd.fr/fr/collection/papiers-de-recherche)